

RAPPEL/PREAMBULE

En 1999 la Fédurok ouvrait un de ses principaux chantiers, Le Tour de France (*cf. présentation du Tour de France de La Fédurok*). Une année et demi de travail en partenariat avec Médias-Cité¹ a été nécessaire avant que les premiers résultats ne voient le jour. Ce travail a consisté, pour rendre cette observation effective, par phases :

- à la création d'une grille d'observation au format papier répartie en 4 parties : Lieu, Projet, Équipe, Territoire,
- au développement de cette grille d'observation en base de données informatique sous Microsoft Access,
- à la mise en ligne de cette base de données informatique sur le site Internet www.la-fedurok.org (création de formulaires d'administration de la base de données en ligne),
- au recueil et la saisie des informations en ligne via Internet pour les 45 lieux appartenant au réseau Fédurok,
- à la visites *in situ* (de 1 à 3 jours) de chacun des 45 lieux adhérent (rencontres des membres des équipes permanentes, passation d'entretien individuel avec chaque membre des équipes permanentes),
- à la mise en place de requêtes automatiques en ligne sur le site Internet de La Fédurok (traitements statistiques en temps réels),
- à la production d'analyses et de synthèses (*cf. synthèse de la 1^{ère} édition du Tour de France*, des synthèses spécifiques ont également été réalisées sous la demande et destination de producteurs, des lieux Fédurok de la région Bretagne...).

METHODOLOGIE/BILAN

La 2^{ème} édition du Tour de France de La Fédurok a débutée dans sa phase de préparation en 2001. Un premier travail a consisté à apporter des aménagements, ajouts ou suppressions de variables à la grille d'observation au regard du traitement statistique réalisé sur la première édition et des remarques apportées par les adhérents du réseau et les différents partenaires² siégeant au sein du comité de pilotage du Tour de France.

Concernant la méthodologie, aucune modification notable du déroulement de l'enquête n'est à noter. Cette 2^{ème} édition s'est appuyée sur les bases méthodologiques posées en 1999 lors du lancement de l'observation.³

¹ - Médias-Cité est une association, située à Saint-Médard-en-Jalles (33), constituée depuis 1997 par des structures culturelles, artistiques, éducatives et d'éducation populaire. Elles se sont unies afin de trouver des moyens et des fonctionnements qui facilitent l'accès équitable aux usages des technologies de l'information et de la communication. Médias-Cité a choisi de développer des logiques non-marchandes fondées sur la mutualisation des ressources humaines et matérielles et est partenaire de La Fédurok depuis 2000. Pour plus d'informations : www.medias-cite.org

² - le Ministère de la Culture et de la Communication (DMDTS et DDAT), le Ministère de la Jeunesse, le Centre National des Variétés (CNV), la SACEM, la Fédération Nationale des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC), l'Association Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles des Grandes et moyennes Villes de France, l'Observatoire de la Musique, l'IRMA, le FCM et Médias-Cité.

³ - Pour plus d'information se référer à la présentation du Tour de France de La Fédurok en ligne sur le site www.la-fedurok.org.

DEVELOPPEMENT/AMENAGEMENT DE LA BASE DE DONNEES INFORMATIQUE

La 1^{ère} grille d'observation (1999/2000) comportait 898 questions/variables au total. La seconde grille (2001/2002) comporte à ce jour 1067 questions/variables soit 169 variables supplémentaires.

C'est la partie « Projet » qui a le plus été aménagée entre les deux éditions :

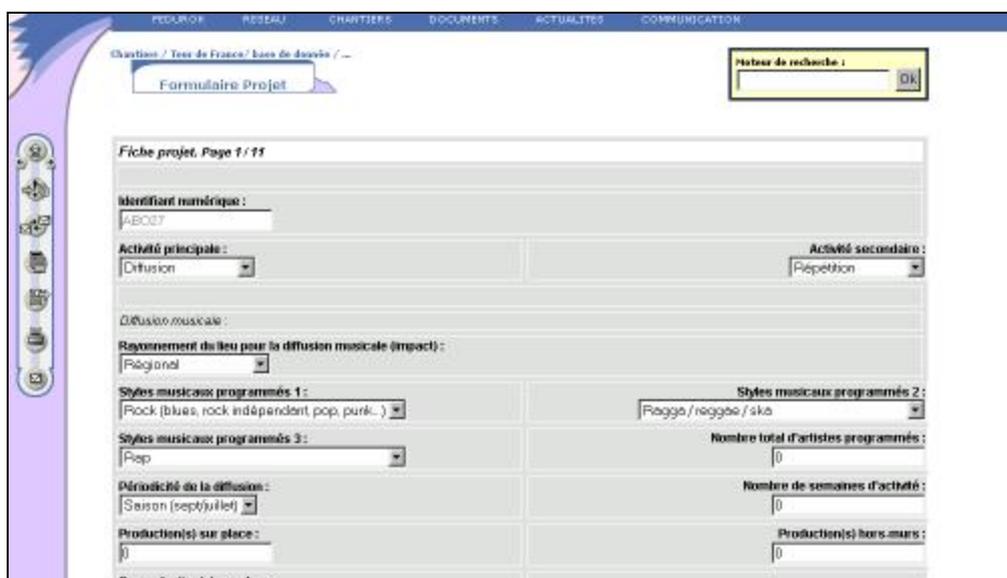
- LIEU (comporte actuellement 476 questions, adjonction de 34 questions)
- PROJET (comporte actuellement 403 questions, adjonction de 151 questions)
- EQUIPE (comporte 54 actuellement questions, suppression de 18 questions)
- TERRITOIRE (comporte 134 actuellement questions, adjonction de 2 questions)
- Un Tableau de bord DIFFUSION (*cf. principe de fonctionnement du Tableau de bord Diffusion*) doit être mis en place courant 2004. Ce nouvel outil devrait permettre une analyse précise de la programmation des lieux (esthétiques programmés, budget, artistes...).

Le nombre d'aménagements importants effectués sur la grille d'observation de la 1^{ère} édition a contraint au redéveloppement complet de la base de données informatique par Médias-Cité. Ce développement a commencé au printemps 2002 et s'est finalisé en septembre 2002, de façon à ce que l'ensemble du dispositif de recueil de l'information en ligne soit prêt pour la rentrée des lieux du réseau en octobre 2002.

ADMINISTRATION DE LA BASE DE DONNEES

Le développement de la base de données informatique effectué, celle-ci doit pouvoir être consultée et accessible depuis n'importe quel point du territoire via le site Internet de La Fédurok. Cette fonctionnalité nécessite le développement de formulaires permettant l'administration distante de la base de données depuis les lieux visités et le bureau de La Fédurok. Ces formulaires (*cf. copies d'écrans ci-dessous*) développés par Médias-Cité permettent l'accès à la saisie, la mise à jour et la consultation des informations pour chacun des lieux à l'aide d'un navigateur Internet via une partie sécurisée du site Internet de La Fédurok:





RECUEIL DES INFORMATIONS

Le recueil des informations de la 2^{ème} édition du Tour de France s'est étalé de septembre 2002 au mois de février 2003. Durant cette période l'ensemble des lieux ont renvoyé au bureau permanent de La Fédurok les données nécessaires à la mise à jour de l'ensemble des informations les concernant (via support papier, questionnaires informatiques et entretien téléphonique).

Certains lieux n'ayant pu communiquer les informations mises à jour pour chacune des grandes parties de la base de données,

- 52 lieux ont répondu aux 134 questions portant sur l'item TERRITOIRE
- 47 lieux ont répondu aux 403 questions portant sur l'item PROJET
- 50 lieux ont répondu aux 476 questions portant sur l'item LIEU
- 42 lieux ont renvoyé leur questionnaire portant sur l'item COMPTABILITE
- 317 personnels permanents des lieux ont été rencontrés dans le cadre d'un entretien devant, entre autre, alimenter les 54 questions de l'item EQUIPE

Ces retours d'informations ont permis la mise à jour de 66 827 variables au sein de la base de données du Tour de France pour la 2^{ème} édition.

VISITES DES LIEUX

Tout comme lors de la 1^{ère} édition, la majeure partie des lieux adhérent à La Fédurok ont été visités par le directeur de La Fédurok. Alors que 45 lieux ont été visités lors de la 1^{ère} édition, 50 l'ont été lors de la 2^{nde} édition (cette augmentation est liée à l'arrivée de nouveaux adhérents).

Les visites étaient préparées par avance par le directeur du lieu avec proposition d'un planning précis. La présence de l'ensemble de l'équipe était demandée lors de la visite du lieu. Ces visites s'étalaient généralement de 9-10 heures du matin à 18-19 heures, voir plus, selon les besoins exprimés par les lieux.

Le planning proposé par les lieux devait intégrer un temps nécessaire à :

- la visite du lieu,
- la rencontre de l'ensemble de l'équipe du lieu,
- la passation d'entretiens collectifs avec l'ensemble de l'équipe ou certains secteurs d'activités (technicien, administrateur/comptable, communication, programmeur...),
- la passation d'entretiens individuels avec les membres de l'équipe,



- la validation en ligne des informations saisies en amont avec les éléments fournis par les lieux dans la base de données

Ces visites ont permis de recueillir, via la passation d'entretien semi-directif avec les personnels rencontrés, un nombre important d'informations auprès de 317 personnes interviewées.

Des rencontres avec les membres du Conseil d'Administration ou avec des élus locaux ou des institutionnels se sont déroulés selon les souhaits exprimés par certains lieux. Ces visites restaient très souples dans leur organisation, la venue de La Fédurok sur site devant être envisagée comme une rencontre entre la Fédurok et ses adhérents, un temps d'accompagnement, d'échange et de médiation entre le lieu et son équipe (en interne) et son environnement institutionnel (en externe).

RESTITUTION SYNTHETIQUE DE LA 1^{ERE} EDITION (1999/2000) DU TOUR DE FRANCE DE LA FEDUROK « LE TOUR DE FRANCE, UNE PREMIERE »

"Le Tour de France" a débuté en novembre 1999 et a nécessité 1 an et demi de travail avant que les premiers résultats ne puissent voir le jour. La première restitution des résultats s'est déroulée début juillet 2001 à Cavaillon lors de l'assemblée générale de La Fédurok.

L'objectif de ce travail est double. Il doit permettre, d'une part, de réaliser une observation des lieux de musiques amplifiées et actuelles et ainsi accéder à une réelle lisibilité de l'activité de ce type d'équipement, et d'autre part mettre en place un outil permanent d'observation et d'analyse via Internet, destiné aux adhérents du réseau Fédurok.

Ce projet trouve son origine dans un constat : le secteur des musiques amplifiées/actuelles manque singulièrement de données et d'analyses. Malgré les premiers travaux et observations qui voient le jour depuis les années 90 il reste difficile de porter des analyses, construites dans la durée et sur un spectre large de paramètres. C'est pourquoi, à l'exemple des conclusions de la commission nationale des musiques actuelles en 1998, il est encore difficile d'aller au-delà des déclarations incantatoires pour certains, et de s'abriter derrière le déficit de connaissance ou l'anecdote.

La problématique se pose de la même façon pour les seuls lieux de musiques amplifiées et actuelles qui deviennent l'objet d'un intérêt constant des collectivités territoriales et qui ont une volonté de faire, mais quoi et comment ? Des lieux qui ont aussi une histoire, certes encore courte, mais qui ont besoin désormais de savoir où ils en sont de leur développement souvent débridé. Situés de plus en plus fortement au cœur des enjeux de diffusion mais aussi de développement artistique qui traversent la profession, en particulier du spectacle vivant, les lieux se doivent de formuler plus clairement leur existence.

C'est pourquoi les lieux rassemblés au sein de la Fédurok ont souhaité se donner les moyens, en accord avec leurs partenaires habituelles tant publics (en particulier le bureau des lieux de la DMDTS au travers d'une convention triennale) que professionnels (le Fonds de Soutien), de construire un outil d'observation qui soit :

Dynamique : il associe l'ensemble des acteurs concernés pour un usage quotidien et régulier de l'outil dans son alimentation comme dans sa consultation et son évolution.

large : L'observation repose sur un spectre important de variables (900) qui permettent de travailler et de croiser aussi bien les problématiques territoriales, politiques, artistiques, sociales qu'économiques.

Permanent : Le travail d'observation doit pouvoir se prolonger dans le temps sur plusieurs éditions et aller au-delà d'un simple et seul "cliché".

De connaissance et de distance : L'outil doit permettre de mieux se connaître et se faire connaître, de sortir de l'approximatif et des idées reçues. C'est un moyen de repositionner sa propre histoire par la distance et la comparaison.

Intime : l'outil s'appuie sur la transparence des lieux observés et se fonde sur une immersion profonde dans leur quotidien. S'appuyant sur des visites in situ, il génère de l'information, des échanges entre la fédération et les équipes des lieux.

Pour cette première édition, l'ensemble des membres des équipes des 45 lieux du réseau a été rencontré lors d'entretiens individuels d'une durée de 20 à 60 minutes. C'est 250 heures d'entretien qui ont été réalisés sur environ 70 jours de visite effective avec 315 personnes. Ces visites ont, de plus, permis pour beaucoup de lieux de traiter des questions d'actualités sur le terrain local et/ou régional. Pour 90% des interviewés c'était la première fois qu'une structure externe représentative de leur secteur professionnel, venait les rencontrer et les questionner.

L'ambition quant à la mise en oeuvre fonctionnelle de cet outil, a été, et reste grande. Le Tour de France est un projet aux paramètres et inconnus, initiaux, importants, sans que les moyens humains, techniques et financiers n'aient pu être totalement identifiés lors de son lancement (compétences et disponibilités, outils informatiques, budget global de la Fédurok).

Bien sûr, le projet est perfectible et a les défauts en particulier de ses qualités, tel que celui de ne pas offrir à chacun l'analyse définitive avec les solutions immédiates de son développement. Par contre, il renvoie à d'autres questionnements et à des pistes nouvelles à explorer. L'outil qui a été conçu se veut permanent. Il sera alimenté, aménagé, et exploité régulièrement.

Pour cette première édition, des paramètres tels que les budgets et certains aspects des projets artistiques et culturels n'ont pu, pour le moment, être traités que globalement, compte tenu des moyens et des modes d'organisation comptable, financier et humain de chacun des lieux qui restent très hétérogènes. Ceci influe fortement sur les premiers résultats potentiels et leur niveau d'analyse. Ce sont là les axes prioritaires qu'il nous faut travailler pour affiner les prochains modes de traitement et donc les prochains résultats de l'édition 2000/2001.

I - Le panel des lieux étudiés

DIVERSITE DES TERRITOIRES

Les lieux du réseau Fédurok sont implantés dans 19 régions sur 22 avec une représentation plus importante en Bretagne, PACA, Pays de la Loire et Ile de France (plus de quatre lieux adhérents). Viennent ensuite Aquitaine et Midi Pyrénées avec trois adhérents. Nous avons également un représentant de l'Outre Mer avec un adhérent à La Réunion. Le territoire national est relativement bien couvert avec une dynamique de lieux de musiques actuelles et amplifiées plus importante dans certaines régions que d'autres.

Ces lieux se retrouvent pour 66,6 % d'entre eux dans des communes de moins de 100 000 habitants et 44,4 % de moins de 50 000 habitants (Cf. *Tableau "Répartition des lieux par tailles de communes" en annexe*)

Ces territoires "urbains" avec une logique rurale souvent très présente ont été un terreau de développement de lieux aux caractéristiques dominantes au sein du réseau Fédurok (un projet à dimension artistique et culturelle, un ancrage dans le local, ...).

Concernant les grandes agglomérations (ou grandes villes), pendant très longtemps, à part quelques exceptions liées à un développement particulier (Rennes, Lille, Marseille, Paris, Mulhouse), on remarque des conditions économiques qui ont limité et fragilisé le développement durable d'un projet (spéculations immobilières, densité de l'offre culturelle, ...).

Le rattrapage est actuellement en train de s'opérer. Il y a fort à parier que dans les prochaines années, les grandes Villes prennent l'initiative de projets lourds (à l'exemple de Nancy, Reims, ou Brest) en parallèle à un mouvement continu des communes de moins de 100 000 habitants, qui tendent à se redéfinir, désormais, dans l'optique d'un développement en agglomération sur le plan politique et administratif.

La dynamique d'aménagement du ou des territoires va fortement influencer sur le mouvement déjà identifiable d'émergence de nouveaux lieux et de consolidation de lieux existants. Leur économie et leur structuration en seront fortement affectées.

DIVERSITE DES INITIATIVES

Le Tour de France nous a permis d'observer une diversité importante d'initiatives, qui relèvent encore majoritairement d'initiatives privées, notamment pour les plus anciennes. Les plus récentes (moins de cinq ans) relèvent, presque exclusivement, de collectivités territoriales, même si elles répondent souvent à des actions de collectifs privés.

Globalement nous pouvons distinguer deux grandes générations de projets de lieux avec une troisième qui se dessine.

La première grande génération (celle d'avant les années 90, que nous pouvons qualifier de "**militant-bâisseur**") représente 42,2% des lieux) on y retrouve une grande majorité de lieux étant et à l'origine de la naissance de La Fédurok en 94. Leurs structurations ont été influencées par des personnalités aux parcours et formation initiaux qui, pour la plupart, relevaient peu de la gestion, du juridique et encore moins de la gestion des ressources humaines. Les responsables ont en moyenne plus de 35 ans. L'ensemble des équipements n'était pas dédié aux musiques amplifiées et les projets artistiques et culturels inscrits quasi exclusivement dans l'activité de diffusion musicale. Issue de cette génération, la part des structures socioculturelles de type MJC est importante. En effet, 35,6 % des lieux du réseau sont des structures relevant originellement du secteur de l'éducation populaire. Certaines de ces dernières rencontrant aujourd'hui de vrais problèmes d'évolution et de cohérence avec le projet global d'éducation populaire.

La deuxième Grande génération (celle du début des années 90 qui représente 55,6% des lieux) est composée de projets qui s'appuie sur "**la convergence de deux volontés**" : entre d'une part une collectivité locale qui initie, ou se laisse aller à initier, et d'autre part un tissu associatif plus ou moins structuré, mais souvent militant. L'on retrouve fréquemment dans les deux cas à la tête des initiatives émanant du terrain local politique et/ou associatif des personnalités fortes qui construisent leur poste, non pas à leur mesure, mais en fonction des opportunités et des disponibilités financières. Les équipements octroyés sont aménagés plus spécifiquement au regard des pratiques musicales amplifiées et les règles du jeu partenarial mieux fixés (convention de missionnement ou DSP).

La troisième génération, (2,2% des lieux) que l'on pourrait nommer la "**génération 2000**" (Coopérative de mai, CRMA de Nancy et la MMA de Reims), est en train d'apparaître. Elle est exclusivement initiée et contrôlée par des collectivités territoriales. Elles font appel à des chefs de projet issus souvent des premières générations de lieux. Les équipements envisagés sont exclusivement construits pour les musiques amplifiées et actuelles selon des procédures et des référentiels plus classiques et des financements en regard.

On assiste donc, en 2000, à un glissement de l'initiative privé, souvent associative et non lucrative, vers une initiative exclusivement publique (collectivité territoriale). Dans tous les cas, le rapport direct avec les collectivités territoriales s'est fortement intensifié quel que soit la nature de l'initiative.

II - LES ACTIVITES DEVELOPPEES PAR LES LIEUX, OU L'EVOLUTION NOTABLE DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

Même si l'activité principale demeure la diffusion de concerts, on peut noter que les lieux ont développé de nombreuses autres activités et ont fait évoluer leur projet artistique et culturel en particulier sur l'accompagnement des initiatives (Cf. *tableau "Répartition par type des activités des lieux" en annexe*).

ACTIVITES PRINCIPALES AXEES SUR LA DIFFUSION

(cf. *tableau "Activité de diffusion des lieux" en annexe*)

Il est important de souligner que la programmation s'est étoffée dans les choix esthétiques proposés. Nombreux sont les lieux qui se revendiquent désormais comme éclectiques voire généralistes (Cf. *tableau "Styles musicaux principaux programmés par les lieux" en annexe*).

Le volume de propositions de concerts et de groupes programmés a globalement augmenté de 20% (*réf. Première étude Fédurok en 95 par Françoise Dupas*). La moyenne d'artistes ou groupes programmés annuellement est de 100 par lieu, pour une moyenne de 56 soirées organisées par saison. Il nous reste à affiner plus encore l'observation de l'activité de diffusion des lieux. Ce travail doit nous permettre, pour la seconde édition, de descendre à un niveau de détail très précis dans la connaissance des programmations, tant d'un point de vu qualitatif que quantitatif (genres artistiques, type d'artistes, coût de plateaux...).

La diffusion des lieux Fédurok s'organisent pour 77,2 % d'entre eux dans des salles principales de 300 à 1 000 places (*Cf. tableau "Répartition des espaces principaux de diffusion par tranches de jauges" en annexe*). Ce caractère réduit des jauges des salles de diffusions (inférieure à 1 000 places) suppose une économie spécifique en terme de rentabilité.

L'économie de la diffusion repose encore sur un équilibre très fragile entre les coûts de plateau et les recettes billetterie (*Cf. "Économie de la diffusion par rapport au budget réalisé moyen" en annexe*). Les recettes annexes, telles que celles du bar, viennent couvrir le faible différentiel négatif et une partie des frais, en particulier techniques et d'accueils, occasionnés par l'organisation de chaque concert.

Il est important de préciser que 10 % des lieux commencent à faire de la programmation hors les murs, 62,2 % d'entre eux produisant des événements de type festivalier. Leur implication reste donc lourde dans le territoire sur lequel ils sont implantés avec un projet artistique qui s'est, en moyenne, étoffé en réponse progressive aux besoins des populations.

LE DEVELOPPEMENT IMPORTANT D'ACTIVITES CONNEXES, COMPLEMENTAIRES OU SPECIFIQUES

Cet ensemble d'activités déployées se retrouve sous un vocable désormais validé par les lieux d'accompagnement, dont les enjeux et contenus font l'objet d'un travail important en parallèle du réseau, aussi bien au travers du développement du projet Départ que de la réflexion et production collective engagée depuis novembre 2000.

Pour l'ensemble des lieux, l'accompagnement développé sur un principe de subsidiarité, c'est de donner à l'artiste et son environnement les moyens pour lui permettre de créer, d'améliorer son expression musicale, de diffuser sa musique, de rencontrer et de travailler avec des acteurs professionnels. Mais c'est aussi, pour une partie d'entre eux, de donner les moyens de perfectionner son expression musicale ou de s'informer sur les pratiques et les acteurs de la Musique.

Ces moyens d'accompagnement élaborés progressivement s'adressent bien sûr en priorité aux artistes professionnels en développement mais aussi de plus en plus pour :

- 80,0 % des lieux en direction des musiciens amateurs
- 64,4 % des lieux en direction des scolaires
- 22,2 % des lieux en direction des populations rurales
- 71,1 % des lieux en direction des quartiers

Progressivement s'est organisé un travail d'action culturelle sur la base de nouvelles compétences et d'infrastructures complémentaires telles que des studios de répétition :

- 51,1 % des lieux possèdent des studios de répétition dont 24,4 % équipés
- Une moyenne de 35 groupes a fréquenté les studios de répétition des lieux durant l'année 99/2000
- Il est important de noter que pour 71 % des lieux la scène sert à la répétition.

Moins d'1/3 des lieux adhérents consacrent entre 10 000 F et 50 000 F de leur budget à l'accompagnement et n'accordent que de 1% à 5% (au mieux jusqu'à 10%) de l'ensemble des subventions à ces actions. Sachant qu'il n'existe pas de ligne budgétaire spécifique à l'accompagnement pour cette période, les moyens sont extraits de façon transversale aux différents dispositifs. Plus généralement l'accompagnement en direction des groupes ou artistes en développement relève des moyens dégagés sur de l'administratif et du management.

Par contre, 87% des lieux organise le filage sur scène, 85% de l'accompagnement technique et artistique, et 58% de l'accompagnement en vue d'une production finalisée (Cf. Tableau "Activité accompagnement artistique des lieux" en annexe).

Les lieux interviennent de plus en plus fortement là où l'économie marchande et publique n'intervient pas ou plus.

Les lieux prennent de plus en plus part à la formation et s'investissent sur le terrain de la formation initiale, professionnelle et de l'enseignement musical, Ces actions de formations sont organisées de façon alternative à celles existantes (écoles contrôlées), mais elles comblent des vides et répondent à des attentes et demandes qui se sont fait jour dans le temps.

Il devient évident que la responsabilité des lieux s'est accrue au fur et mesure de leur développement sur un territoire sans que leur structuration économique, politique et sociale ne soit à niveau.

III - DE PETITES ENTREPRISES A LA "FRAGILITE DURABLE"

FRAGILITE STRUCTURELLE

Au niveau des infrastructures et des équipements

91,1% des lieux adhérents à la Fédurok ont des projets de réhabilitation, d'extension et de transformation de leurs infrastructures, qui pour 42,3 % d'entre elles ont plus de 10 ans et pour 40,0 % entre 5 et 10 ans.

Ceci s'explique, non seulement, par l'ancienneté de certains équipements mais surtout par la vocation première de ses équipements qui n'étaient pas vouée à recevoir des musiques amplifiées et actuelles. Malgré les différents travaux successifs, souvent assumés partiellement par les lieux, de nombreux problèmes restent posés en particulier au regard du décret du 15 décembre 98 sur la limitation des niveaux sonores.

68,9 % des équipements sont des bâtiments publics appartenant à des collectivités locales. Ce facteur induit des relations spécifiques qui souvent se sont construites entre locataire privé et propriétaire public. Le partenariat avec la collectivité fait l'objet dans le meilleur des cas d'une convention de mise à disposition, et rarement de Délégation de Services Publics (Loi Sapin de 93).

Au niveau du cadre de gestion

95,6 % des lieux relèvent d'une structure juridique de type associative, avec dans certains cas l'usage de modes juridiques qui cohabitent.

L'ensemble des lieux, en particulier de plus de 5 ans et à fortiori de plus de 10 ans, sont des projets profondément liés à des personnes, voire des personnalités qui ont porté jusqu'à présent la structuration du projet sur le terrain local. Cette situation aboutie soit à une structuration juridique associative de type "fermé" (pour 18,6% des lieux possédant un type juridique principal associatif) avec des conseils d'administration anciens dont les administrateurs entretiennent une "complicité de gestion" avec la direction, soit des associations de type ouvert (81,4 % des lieux possédant un type juridique principal associatif) avec un jeu démocratique important. Dans le dernier cas, le bénévolat y est important. La répartition est égale.

L'intérêt donné à la gestion et à la structuration comptable est récent. Il n'est souvent apparu, pour la première génération de lieux, que très tardivement et dans un second temps.

La convention collective de l'animation socioculturelle reste celle de laquelle relève le plus souvent les lieux, même si on voit émerger la référence à celle du SYNDEAC.

FRAGILITE ORGANISATIONNELLE ET FINANCIERE

Quant au cadre économique et social

On note une construction qui s'est établie en fonction des impératifs du moment (contraintes réglementaires et législatives) et de l'arrivée des différents dispositifs publics (aide à l'investissement des petites salles en 88, café musique en 90, SMAC en 98, mais aussi les objecteurs de conscience, les TUC, les SIVP, les CES, les CEC, les services civils et les emplois jeunes).

La moyenne des équipes permanentes tourne autour de 5 personnes. Les équipes se sont progressivement structurées en fonction de la montée en charge des projets à partir de l'organisation de concert. Les équipes des lieux ont également beaucoup été épaulé, dans les premiers temps, par les bénévoles de l'associations. Le bénévolat qui demeure d'ailleurs pour 60% des lieux, mais qui tend à se raréfier et à évoluer en se limitant à des moments particuliers (festival et événementiel). Les équipes se sont surtout agrandies de façon importante avec la mise en place du dispositif "Nouveaux Services Emploi-Jeunes". Dans certains cas, ces emplois représentent jusqu'à 90% des postes de l'équipe (Cf. *tableau de répartition des équipes permanentes par types de contrats en annexe*).

Globalement les équipes permanentes sont composées majoritairement d'emplois aidés et/ou précaires de type intermittent (plus de 80 % pour la moyenne des lieux).

Quant aux financements

Le budget moyen des lieux est d'environ 3,5 MF (plus précisément 3 464 974,45 MF) avec des financements publics cumulés qui ne permettent pas de couverture financière d'un lieu en ordre de marche (Cf. *tableau de "répartition des subventions et produits" en annexe*).

Les financements publics moyens tendent à augmenter mais de manière très lente. Ils représentent en cumulé 63,6 % des financements, dont 20,6% d'aides publiques à l'emploi.

Les collectivités territoriales prennent la plus grosse part des financements, soit 75,3 %, dont 57,6% pour les seules villes mais ne suffisent pas à couvrir un fonctionnement minimale (ordre de marche).

Le Ministère de la culture a une part de 23,3% dans le montant des financements publics octroyé, à l'exception de certains cas, où il peut être équivalent voire dépasser celui de la collectivité locale. Il s'agit bien souvent de petits lieux souvent récents (moins de 5 ans).

La faiblesse des financements publics attribués au fonctionnement (moins de 43 % si on retire les aides à l'emploi) mais aussi leur histoire positionnent les lieux à s'appuyer sur une économie mixte avec l'exercice difficile de rechercher continuellement des dispositifs publics nouveaux d'une part, et de composer avec le secteur commercial d'autre part au risque de distorsion de leur projet culturel et artistique.

Une majorité de lieux s'inscrivent dans la politique de la Ville (71,1% mènent des actions en direction des quartiers) ou bien de financements européens. Mais la caractéristique de ces financements est d'être provisoire. Ils ressortent plus pour les collectivités publiques d'un guichet supplémentaire qui évitent de recourir à des crédits de droit commun.

On peut donc conclure que très peu de fonctionnements sont stabilisés par l'octroi de financements publics adaptés et pérennisés contractuellement. Le financement public tend à augmenter en fonction d'activités qui ne ressortent pas directement de la diffusion, qui elle, doit trouver son équilibre par les recettes générées par la billetterie complétée de celle du bar. La faiblesse des financements publics directs confortent des démarches d'ordre commercial (Importance du bar par exemple) et le recours à des systèmes dérogatoires (emplois aidés, intermittence, ...)



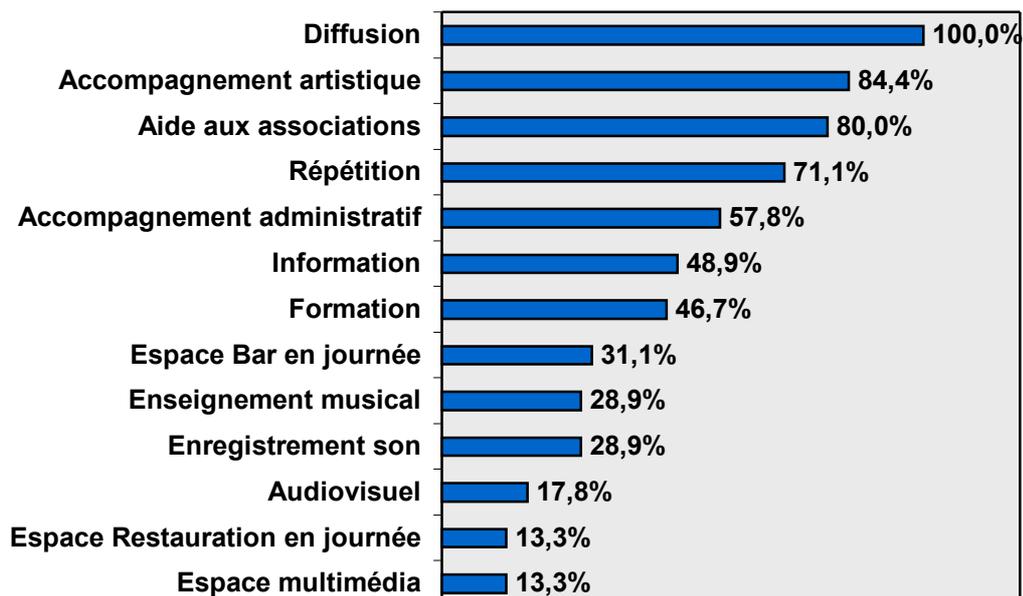
EN CONCLUSION

Il paraît évident que les lieux adhérents de la Fédurok sont dans une situation de fragilité extrême, accentuée par la mise en place obligée des 35h en 2002 et la consolidation progressive des emplois-jeunes. Le positionnement des lieux vis à vis du secteur marchand est de plus en plus difficile et le rattrapage financier du secteur public trop lent pour éviter des crises dans les années qui viennent.

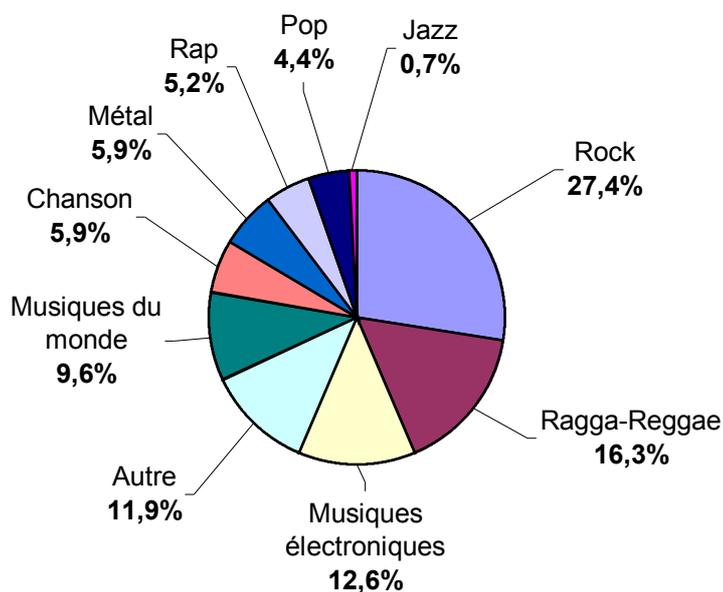
Seule une politique offensive (loi programme) qui s'appuie sur des moyens financiers directs plus importants, et des aménagements réglementaires et législatifs qui reconnaissent un espace économique de création et de diffusion intermédiaire non lucratif d'initiative privée, intégrant les nouvelles logiques de développement territorial, peuvent aider à un véritable développement de ces lieux dans les années à venir.

ANNEXES
GRAPHIQUES ET DONNEES CHIFFREES
DE L'EDITION 99/2000 DU TOUR DE FRANCE
 (portant sur les 45 lieux du réseau Fédurok)

Répartition par types des activités des lieux



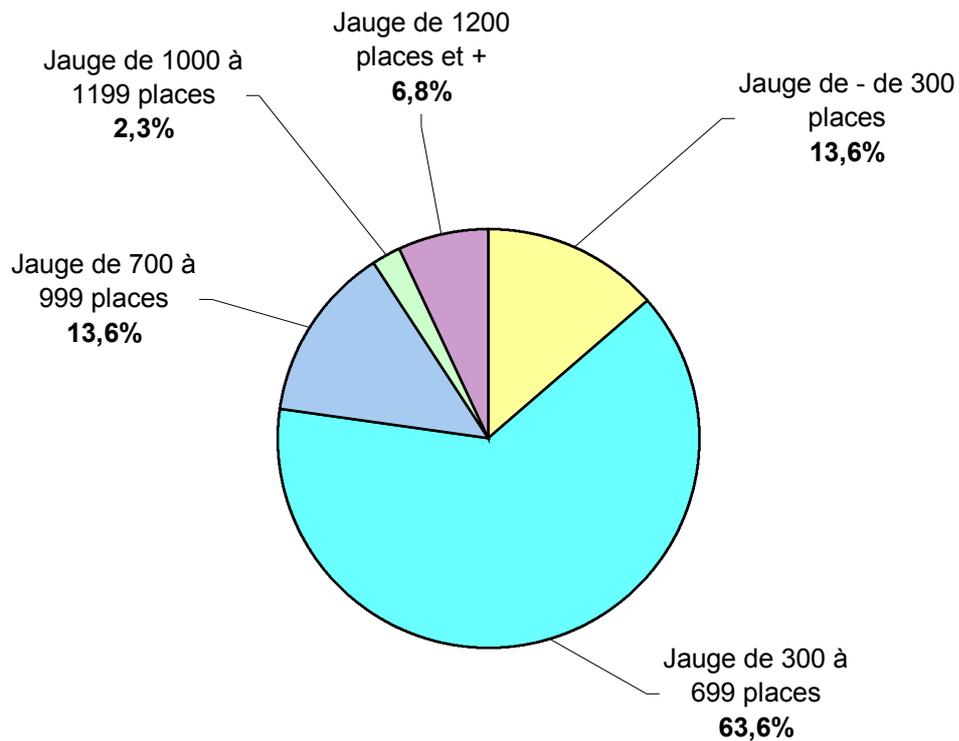
Styles musicaux principaux programmés par les lieux



ACTIVITE ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE DES LIEUX			
	TOTAL	MOYENNE sur les 45 lieux	MOYENNE pour les lieux faisant de l'accompagnement
nombre d'accompagnement par an	363	8	10
Accompagnement Artistique de type filage	38	84,4%	100,0%
Accompagnement Artistique de type filage avec production	22	48,9%	57,9%
Accompagnement Artistique de type filage avec implication projet global	28	62,2%	73,7%
Accompagnement Artistique de type filage avec moyen humain	35	77,8%	92,1%
Accompagnement Artistique de type filage avec moyen technique	36	80,0%	94,7%
Accompagnement Artistique de type filage avec évaluation	12	26,7%	34,2%
Accompagnement Artistique de type filage avec expertise	4	8,9%	10,5%
Accompagnement Artistique de type filage avec production finale	27	60,0%	71,1%
Répétition Accompagnée sur scène	30	66,7%	100,0%
Répétition Accompagnée sur scène avec production	21	46,7%	70,0%
Répétition Accompagnée sur scène avec implication dans projet global	23	51,1%	76,7%
Répétition Accompagnée sur scène avec moyen humain	27	60,0%	90,0%
Répétition Accompagnée sur scène avec moyen technique	27	60,0%	90,0%
Répétition Accompagnée sur scène avec évaluation	11	24,4%	36,7%
Répétition Accompagnée sur scène avec expertise	4	8,9%	13,3%
Répétition Accompagnée sur scène avec production finale	17	37,8%	56,7%

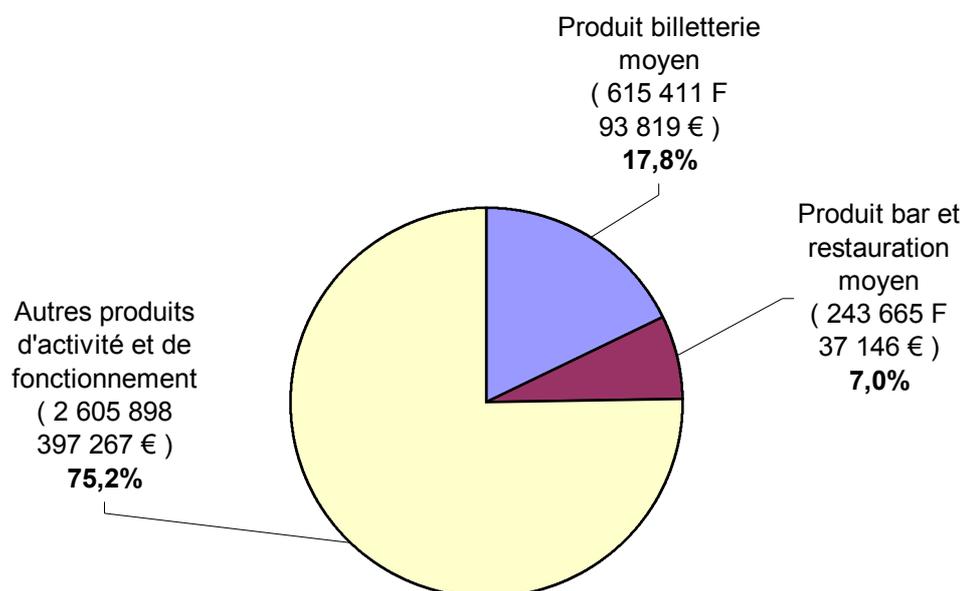
ACTIVITE DIFFUSION DES LIEUX	
Nombre de semaines d'activité annuelle moyenne par lieu	36
Périodicité annuelle de l'activité de diffusion	
Toute l'année	8,9%
Saison scolaire	22,2%
Saison (sept/juillet)	68,9%
Nombre total d'artistes et groupes programmés durant la saison par les lieux	4 181
Nombre moyen d'artistes et groupes programmés durant la saison par les lieux	100
Nombre moyen de soirées organisées durant la saison par les lieux	52
Nombre total d'entrées payantes et gratuites réalisées par les lieux durant la saison	672 742
Moyenne des entrées payantes et gratuites réalisées par lieux durant la saison	14 950
Nombre de lieux organisant un ou plusieurs évènements festivaliers	62,2%

Répartition des espaces principaux de diffusion par jauges

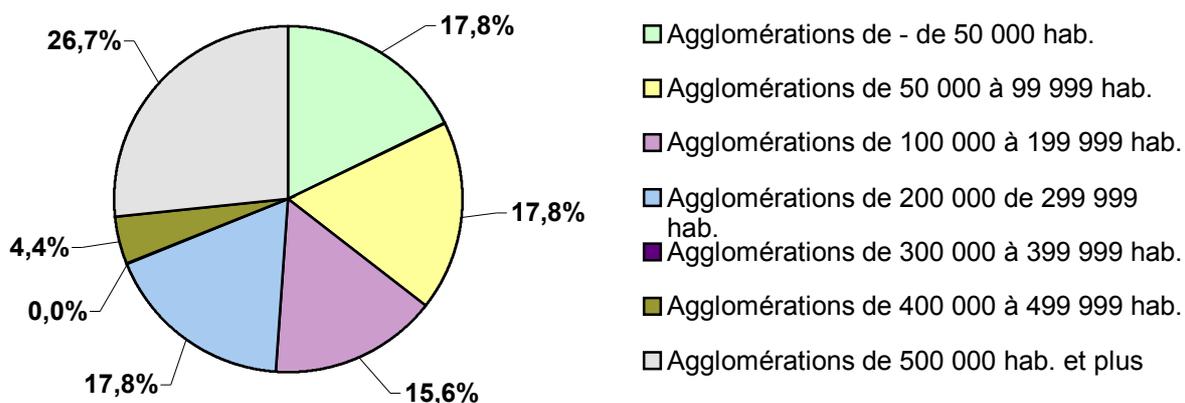


Part de la diffusion dans le budget réalisé moyen

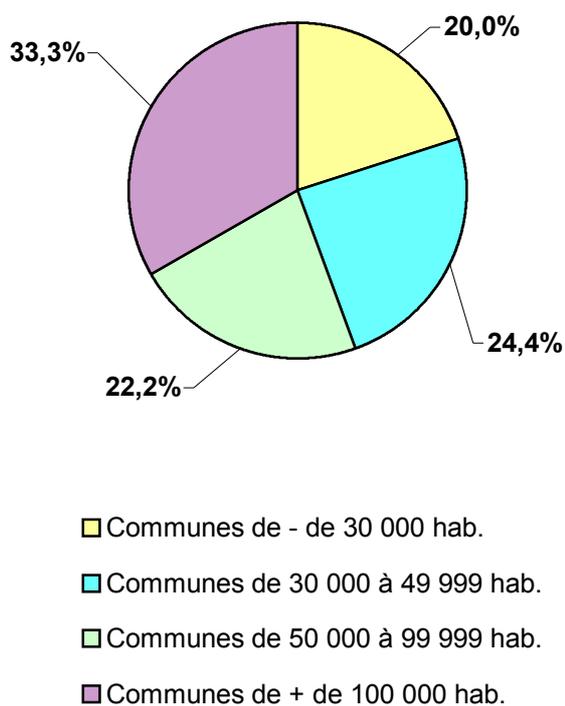
(3 464 974 F - 528 232 €)



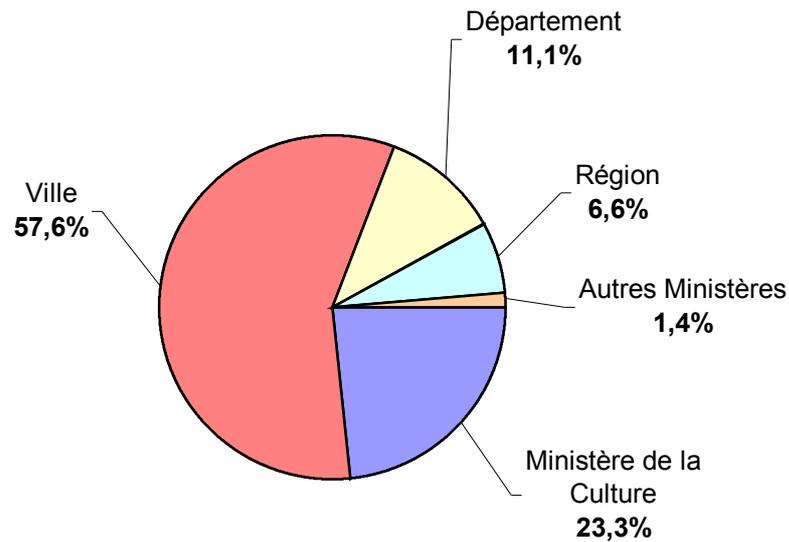
Répartition des lieux par tailles d'agglomérations



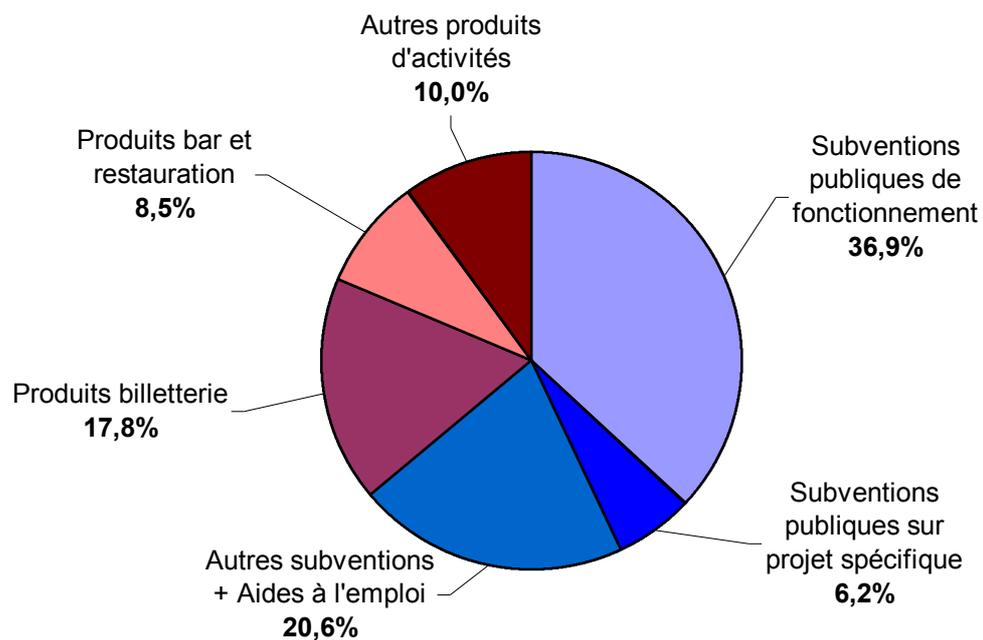
Répartition des lieux par tailles de communes



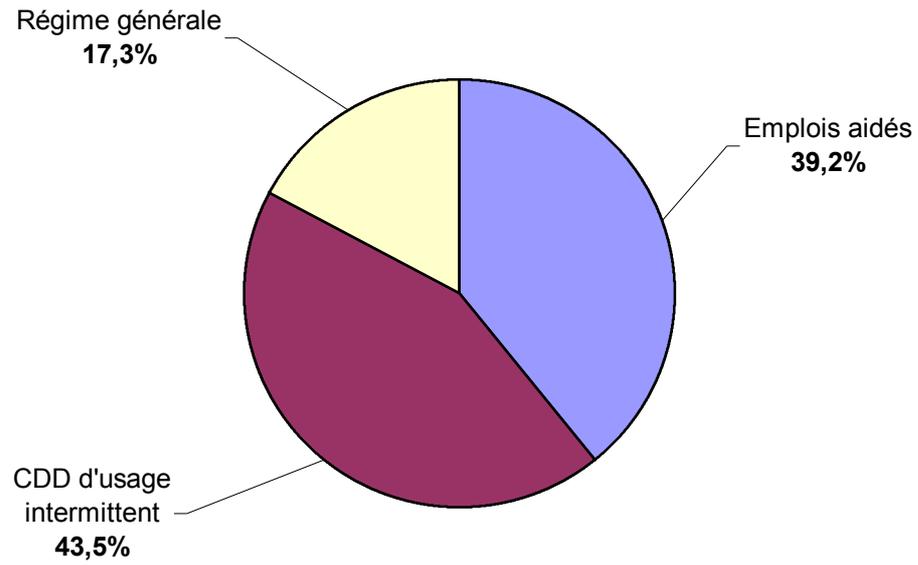
Répartition des subventions publiques de fonctionnement



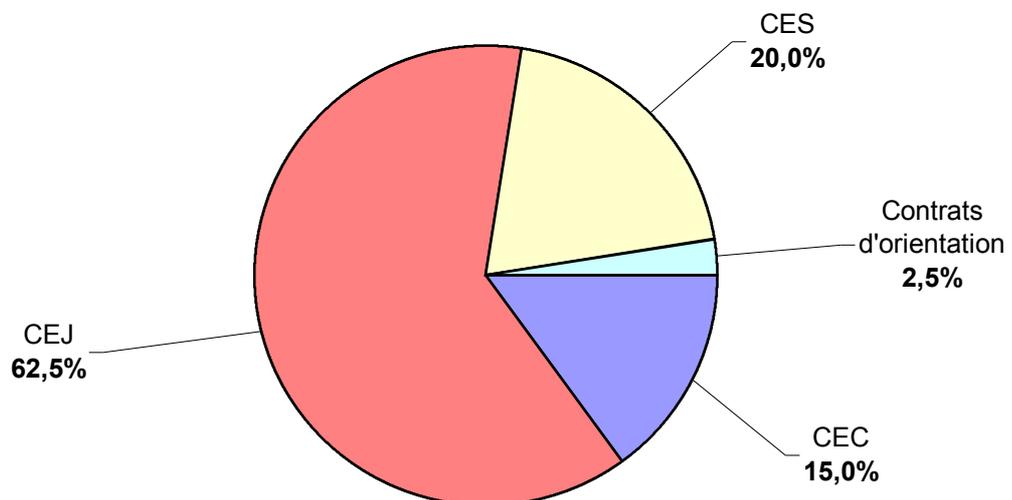
Répartition des subventions et produits



Répartition des équipes permanentes par types de contrats



Répartition des emplois aidés par types



RESTITUTION SYNTHETIQUE INTERMEDIAIRE DE LA 2^{EME} EDITION (2001/2002) DU TOUR DE FRANCE DE LA FEDUROK « *DES LIEUX A LA CROISEE DES CHEMINS* »

I - UNE DYNAMIQUE DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

I.A – L'ELARGISSEMENT DES PROJETS ARTISTIQUES ET CULTURELS

La programmation et l'organisation de concerts demeure le cœur de métier des lieux de la Fédurok. La « diffusion », la « programmation » ou la « diff. » constitue encore l'essentiel du référentiel et de la culture d'entreprise des lieux. Cependant cette fonction première et originelle tend à se repositionner progressivement dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. En effet, de nombreuses autres activités ou développements se sont affirmés dans les projets artistiques et culturels tels que l'accompagnement des pratiques artistiques ou le soutien aux initiatives, notamment associatives. Les lieux tendent à s'affirmer dans une dynamique de « développement local » tout en s'inscrivant dans une construction sectorielle plus large de professionnalisation d'artistes et de découverte.

I.A.1 – La diffusion, un axe majeur à relativiser

Pourtant, en examinant la communication des lieux, la programmation de concerts mobilise encore l'essentiel des moyens mis en œuvre sur le plan promotionnel (faire connaître), même si émergent en second d'autres discours qui tendent à valoriser d'autres activités. De la même façon, la diffusion prédomine dans les chiffres même si apparaissent d'autres activités au travers de quelques lignes budgétaires et des comptes rendus d'activités annuels.

La diffusion représente la part prépondérante de l'économie des lieux

Cette activité consomme en moyenne 70% de l'énergie et de l'attention déployées par les lieux (équipe, technique et budgets). C'est une activité financièrement maîtrisée. Elle représente par contre en produits variables et directs 31% en moyenne du budget annuel réalisé, soit 21% de billetterie et d'abonnements et 10% de restauration/bar

On peut noter aussi que les coûts de production de concert ont augmenté très fortement (Plateaux artistiques et techniques) ces cinq dernières années (entre 20 et 30%). Plusieurs hypothèses qui se conjuguent sont à prendre en compte pour expliquer cette hausse :

- Revalorisation salariale et augmentation des charges sociales
- Exigence technique plus importante des artistes, tourneurs, producteurs
- Baisse de la contribution de l'industrie du disque aux tournées (en tours supports par exemple)

Les coûts de plateau artistique (engagement de l'artiste ou contrats de cession) en 2001 sont encore compensés en moyenne par la billetterie sur une année. Cet exercice obligatoire et délicat laisse peu, voire pas de marge en terme de risque artistique, qui doit se compenser sur une saison.

Certains lieux (à peine 10% du réseau) commencent à dégager des marges financières, bien que pour la majorité, le fonctionnement régulier de la structure (l'ordre de marche), reste financé plus ou moins durablement par les collectivités territoriales et l'Etat.

Globalement c'est par les produits de billetterie, qui ont augmenté de 19%, que les lieux ont tenté d'absorber partiellement l'augmentation du coût artistique. Ceci s'explique par un réajustement des tarifs d'entrée aux concerts, et plus particulièrement les places à tarif réduit (pré-vente). Le prix moyen d'une place à tarif réduit est passé de 7,8 euros en 2000 à 9 euros en 2002. Par contre, le tarif normal moyen n'a progressé que de 0,4 euros sur la même période pour être en 2002 à 10,8 euros. Il semble que nous assistons à un lissage de la tarification vers un billet moyen pour tous, restant tout de même de 30% inférieur aux tarifs pratiqués dans le secteur « commercial ».

L'intensité de la programmation tend à se stabiliser

Les équipes, en fonction de leur histoire, de leur connaissance du territoire, des pratiques culturelles et de l'outil ont positionné le rythme de la programmation. La moyenne est de 55 soirées par saison. Plus précisément :

- de 25 à 30 soirées pour des lieux en milieu rural,
- de 30 à 60 soirées dans des villes de moins de 200 000 habitants
- et de plus de 60 soirées dans des zones à fortes densités urbaines (Plus de 200 000 habitants)
- 4 669 artistes ou groupes ont été programmés en 2002, soit une moyenne de 104 artistes ou groupes par lieu sur l'année.

La fréquentation annuelle semble être maîtrisée. En effet, en dehors des opérations exceptionnelles de type événementiel (festival), elle n'a pas connu entre 2000 et 2002 de baisse significative. En effet, en examinant les entrées payantes des lieux (hors festivals) sur les deux éditions, nous constatons une stagnation de la fréquentation des lieux (moyenne de 14 950 entrées par lieu et par saison en 2000 pour 14 490 en 2002).

Par contre les résultats de billetterie liés aux festivals ont chuté de 57% entre les deux éditions, passant en valeurs absolues de 294 122 à 168 592 entrées. Ceci s'explique en partie par l'abandon de l'activité festivalière par de nombreux lieux adhérents du fait du risque supplémentaire encouru (surcharge d'activité et financements trop aléatoires) et du besoin de se recentrer sur la consolidation du projet annuel. Il ne reste donc plus que des festivals « historiques », fortement implantés et intimement imbriqués dans le développement du projet de lieu.

Néanmoins les lieux commencent à soutenir des initiatives festivalières portées par des associations ou des collectivités territoriales.

La diffusion développée par les lieux s'inscrit dans l'économie globale du secteur. En 2002, c'est plus de 3 M d'euros qui a été versé à des producteurs de spectacles dans le cadre de contrats de cession donc dans l'économie structurée du secteur et pour 0,5 M d'euros en salariat direct d'artistes. Certes il ne s'agit pas de tous les producteurs de spectacle mais d'une partie d'entre eux dont le « catalogue » correspond à la ligne artistique des lieux.

Des programmations « généralistes » dans le domaine des musiques actuelles et amplifiées.

Les styles particulièrement amplifiés rock, punk, pop, indépendant, métal représentent encore la part la plus importante (32,5% en 2002) mais qui se rééquilibre au profit des musiques électroniques, de la chanson et du reggae (ragga, ska).

Quant aux musiques électroniques : ces musiques se sont imposées dans un premier temps dans les lieux par l'électro et le dub, grâce aux affinités entre les porteurs (producteurs et artistes) et les programmeurs des lieux, mais aussi par l'aspect à la fois instrumental et machine des productions. L'arrivée dans les équipes de nouvelles générations ont fait le reste quant à leur inscription dans les programmations. C'est pourquoi la diffusion des musiques électroniques pourrait être plus importante dans les lieux si, par exemple, la réglementation en matière d'autorisation d'horaire tardif le permettait plus aisément.

Quant à la chanson: nous assistons à un développement, qui s'est accéléré avec les quotas en radio, ainsi que l'investissement par de nombreuses personnalités artistiques issues du rock voire du punk alternatif des années 80 et 90 (Kent, Polo, Magyd Cherfi...). De plus, le paysage musical français, a vu durant ces dernières années émerger une nouvelle scène de la chanson française, qualifiée de « renouveau », avec l'arrivée en force de jeunes artistes/compositeurs/interprètes aux influences musicales minimalistes, pop, rock, électronique... Il est aussi important de noter que ce qui pouvait se dénommer rock

ou punk à une certaine époque tendrait aujourd'hui à être assimilé à de la chanson (Miossec, Dominique A, Têtes Raides...).

Quant au reggae : Nous sommes face à une demande importante d'une population large et très diverse (âge, CSP...), Ce courant musical se décline sous différentes variantes et existe dans les programmations des lieux depuis longtemps maintenant. Il a, par contre, bénéficié d'un phénomène « revival » qui a fait progresser sa part entre 2000 et 2002.

Quant au rap la part dans la programmation diminue encore entre ces deux éditions. Cette baisse peut être expliquée, en partie, par les problèmes d'organisation rencontrés dans la gestion des soirées en 99/2000 et par le faible développement de ce mouvement, sans réelle structuration porteuse de sens, alternative à la vision mercantile et médiatisée de l'industrie culturelle. En effet, le poids important que fait porter l'industrie du disque sur le mouvement rap, tend à brider, voire à préformater la création artistique et la production musicale de ce courant.

La fonction de programmation évolue. L'importance exponentielle de l'offre artistique tant en local que sur le plan planétaire, la structuration économique (industrie du disque et spectacle vivant), la démocratisation et la diversité des moyens de diffusion de la musique, bouleversent la fonction de programmation.

Entre contraintes économiques et demande locale, entre artistes de notoriété ou de découverte, entre l'attente de publics et celles d'artistes, la programmation se repositionne au sein d'un projet artistique et culturel plus étoffé en lien avec le territoire d'implantation.

La pression d'autres développements du projet et donc d'autres fonctions, impératifs ou missions qui ont émergé ont générés des « revendications » (musiciens en répétition, scène locale, sollicitations associatives, actions éducatives, travail d'accompagnement, ...) auxquelles se confronte la programmation.

La tendance à la programmation « partagée » et ouverte. C'est un des phénomènes nouveaux qui s'affirme depuis deux ans sur le réseau. La personne, qui assume seule la fonction de programmation n'est pas ou plus le modèle exclusif. Soit c'est le directeur qui assume la fonction de programmation, soit, il est assisté, soit, il y a un « programmateur », soit plusieurs personnes dans l'équipe officient selon leurs spécialités musicales, soit, enfin a été constitué au sein du lieu un comité de programmation. (Les « soit », c'est pas heureux, mais comme j'ai pas d'autres idées non plus...)

Cependant nombreuses sont les personnes des équipes qui trouvent les logiques économiques commerciales trop lourdes au détriment d'une implication et d'une lecture artistique fondée sur la découverte, la diversité musicale et la prise de risque. Il y a-t-il un lien ? Néanmoins, depuis deux ans, l'ouverture de la programmation commence à être significative. Elle se fait avec le secteur associatif local et régional par le biais de coproduction, de « productions associées » et de « mises à disposition ». La moyenne d'organisation de ce type de concerts est de 8 soirées par saison et par lieu, soit 14,5% des concerts proposés. Cette tendance est très forte dans l'ensemble des lieux. Dans certains cas l'ouverture peut aller jusqu'à 50% des dates du lieu en coproduction avec le secteur associatif local.

L'ouverture se réalise aussi, mais pour une faible part avec des producteurs professionnels, locaux et/ou en empathie artistique, exclusivement pour les lieux avec des jauges de plus de 800 places, dans des agglomérations de plus de 200 000 habitants et sur des axes de tournées identifiés. La programmation et l'organisation de concerts demeure le cœur de métier des lieux de la Fédurok. La « diffusion », la « programmation » ou la « diff. » constitue encore l'essentiel du référentiel et de la culture d'entreprise des lieux.

Cependant cette fonction première et originelle tend à se repositionner progressivement dans une dynamique de projet plus large pour devenir un élément, un outil et non plus une finalité majeure. En effet, de nombreuses autres activités ou développements se sont affirmés dans les projets artistiques et culturels tels que l'accompagnement des pratiques artistiques ou le soutien aux initiatives, notamment associatives. Les lieux tendent à s'affirmer dans une dynamique de « développement local » tout en s'inscrivant dans une construction sectorielle plus large de professionnalisation d'artistes et de découverte.

I.A.2 – D'autres développements qui s'imposent

Il est indéniable que parallèlement à l'organisation régulière de moments exceptionnels, tels que les concerts, les projets artistiques et culturels des lieux connaissent d'autres développements plus affirmés. Globalement, il est possible de se hasarder à dire que les lieux, encore identifiés uniquement comme des « salles de concert », tendent à devenir des lieux de pratiques artistiques et culturels où l'artiste vient s'exposer, se confronter, mais aussi travailler, échanger, partager, progresser et créer. Ce n'est pas seulement l'artiste professionnel mais aussi l'amateur. Ce n'est pas seulement l'artiste mais aussi l'ensemble d'une population (publics ruraux, quartiers, scolaires, acteurs sociaux, milieux associatifs, ...)

« **L'accompagnement** » des pratiques artistiques. Cette activité connaît depuis 2000 un développement constant pour 100 % des lieux du réseau, mais ce, de façon très variable au regard de la taille et des possibilités de l'équipement, du contexte géographique et culturel, de la structuration de l'association et de l'équipe permanente (valeurs communes) et des besoins exprimés. Les modalités de l'accompagnement varient dans le temps comme dans la relation en fonction de la nature des sollicitations. Majoritairement les activités développées s'adressent à des artistes locaux et régionaux qui sont aussi bien amateurs que professionnels. L'ensemble des services déployés au titre de l'accompagnement est orienté vers la professionnalisation et, par conséquent, indifférenciés sur le plan de la qualité de la prestation.

Les services liés à l'accompagnement des pratiques sont de plusieurs types :

- **administratif** / L'axe administratif concerne 91,3% des lieux en 2002 pour près de 60% en 2000. Les lieux interviennent sur les champs de l'information, l'orientation et le conseil ponctuel, en direction d'un public large, allant de l'aide sélective à la structuration juridique, social et économique de projet. En 2003, 50% des lieux ont identifié des fonctions de centres de ressources et organisent ou accueillent des sessions d'information et de formation. Un nombre important de formations d'ordre administratif, sont organisées en partenariat avec des organismes institutionnels qui ont pour mission d'intervenir sur ce champ (associations départementales ou régionales, pôles, ...) ou mutualisées avec d'autres structures (autres lieux ou structures). Près de 40% des lieux en 2003 font dans la durée de l'accompagnement administratif d'un projet artistique qui intègre des moyens humains (compétences spécifiques, ...), techniques (bureautiques, ...) et quelque fois, mais encore rarement, financiers (bourses, aides publiques ou professionnelles). Dans le cas d'accompagnement administratif construit dans la durée, nous sommes très souvent dans de l'aide à la création de projet d'entreprise ou les lieux pourraient relever de la législation récente sur les « couveuses d'entreprises ». Certains lieux parlent de « pépinière ». Mais nous ne sommes pas loin non plus d'une fonction de coproducteur voire de « producteur par défaut » quand on n'y ajoute l'aide technique et artistique à la création.

- **Artistique et technique**/ Ce type d'accompagnement des pratiques va aller d'une acception large (accueil en répétition, de filages...) à une plus stricte (implication durable dans des productions ou créations). Sur ce dernier point, même si les sollicitations sont grandes, elles concernent à peine 10% des lieux en 2002. Le dispositif « Monte -charge » mis en place par la Fédurok a été un bon terrain d'expérimentation et révélateur commun. Ce type d'accompagnement n'est pas sans poser un certain nombre de questions pour les lieux (positionnement dans le champ professionnel, limites de l'intervention dans le temps, ...). Cependant l'ensemble des lieux exprime pour le moment une volonté de fixer leur intervention dans le champ de la professionnalisation jusqu'à un certain niveau de développement (relais) conjointement à un temps fixé (de un à trois ans).

Mais le développement le plus répandu, reste **l'accueil technique d'artistes sur scène** (presque 100% des lieux) ou en studios de répétition (60,9% d'entre eux dispose de studios de répétition en 2002 contre 51% en 2000). Que ce soit en salle ou en studio, les lieux affichent une volonté d'aller vers un encadrement humain qui leur soit spécifique. Selon le niveau et les objectifs de développement des artistes (amateurs, débutants, structurés, produits...) les moyens techniques et l'encadrement humain seront plus ou moins importants. L'investissement des lieux est plus lourd en moyens mis en oeuvre pour des artistes amateurs ou en démarrage, souvent moins structurés, que pour des artistes professionnels qui bénéficient d'un certain niveau de développement et de

structuration économique et d'assistance technique (producteur, tourneur, label, distributeur, début de notoriété, ...).

Quant à **la répétition en studio** (en moyenne 3 studios par lieu et majoritairement équipés d'un « backline » de base), 2/3 des lieux du réseau ont assuré en 2002 dans leurs studios de répétition près de 41 879 heures (plus de 2 000 heures en moyenne par lieu) et accueillis 1 814 groupes ou artistes ; soit par lieu et par jour une moyenne de près de 11 heures de répétition (pour une moyenne de 5,6 jours par semaine). Dans cette activité comme dans d'autres, on constate une disparité entre des lieux, certes minoritaires, avec des équipements de moins de 11 ans, qui ont œuvré en prenant en compte la répétition comme un élément indispensable de leur projet et les lieux à forte culture initiale de diffuseur qui prennent progressivement en compte cette fonction, mais pas sans rencontrer des difficultés d'ordre architectural, d'évolution des équipes et d'économie des structures.

Les différentes tendances identifiées dans le cadre de cette observation permanente recoupée par d'autres travaux de la Fédurok permettent d'avancer l'idée que les lieux du réseau tendent globalement à évoluer vers des « lieux de pratiques », où se croisent des populations différentes, porteuses d'esthétiques multiples, sur des logiques de développement spécifiques (professionnelles ou amateurs), apportant des réponses qui peuvent être de façon variable communes et spécifiques.

Quant aux pratiques amateurs, 95,7% des lieux accueillent des musiciens amateurs et tentent de répondre à leur différents besoins à partir des services développés dans le cadre de leur politique d'accompagnement (Cf. ci-dessus). Mais seulement une très faible partie d'entre eux s'engagent sur la diffusion. En effet, si on constate un positionnement fort d'information et de soutien technique, artistique et administratif des lieux en direction des amateurs, en particulier ceux disposant de studios de répétition, cet investissement reste très faible, pour des raisons économiques et réglementaires, concernant la diffusion des musiciens amateurs, hormis des expériences spécifiques. L'absence de cadre amateur sur le plan réglementaire et la primauté de la vision légitime professionnelle, assise sur la présomption de salariat (art L 762 al1 du code du travail), provoquent un « malaise » et un déséquilibre dans le traitement des pratiques artistiques.

C'est pourquoi les lieux de la Fédurok rejoignent les aspirations de nombreux acteurs des musiques actuelles, à la définition d'un cadre juridique qui puisse répondre à un double impératif :

- le respect des conditions de développement des pratiques artistiques dans un cadre professionnel,
- l'acceptation d'un développement légitime et « sécurisé » des pratiques musicales en amateur. (Cf. *décision collective de l'Assemblée Générale de la Fédurok à St Brieuc des 4 et 5 décembre 2001*)

L'essor de la pratique musicale que nous ne pouvons contraindre à la seule voie professionnelle, pour des raisons économiques et philosophiques, oblige notre secteur à adapter ses modèles d'organisation. Alors que nous devrions nous féliciter de cette engagement des populations, en particulier jeunes, dans la pratique musicale, nous ne leur offrons que des schémas fermés, inappropriés et conduisant à des illusions (celles de la professionnalisation) pour les plus fragiles, donc à de la frustration.

Le soutien aux initiatives locales et associatives. 11 associations en moyenne sont accompagnées régulièrement par les lieux en 2002. Cette action s'est réellement affirmée et développée dans le temps. Ce travail était réalisé auparavant sans être réellement valorisé en terme d'activité, désormais il est revendiqué et fait l'objet d'un travail de plus en plus structuré. Il est vrai aussi qu'un certain nombre de collectivités territoriales commence à l'encourager.

De quelles associations s'agit-il ? Il y a deux grands types d'associations concernées qui sont :

- celles agissant directement sur le terrain du développement artistique :
 - développement et de la promotion d'artistes locaux ou régionaux,
 - de la diffusion et de l'organisation d'événements dans des registres esthétiques définis (souvent métal, hip hop et musiques électroniques),
- celles s'impliquant dans des actions culturelles de développement local.

Dans les deux cas, nous sommes sur du soutien à la professionnalisation et à la structuration du terrain local sur la base de jeux de complémentarités et de convergences avec l'action des lieux. L'action en direction des associations varie de l'hébergement dans la durée pour 23,4% des lieux à de la simple mise à disposition de locaux et de matériels pour 63 % en 2002. Par contre, près de 70% des lieux propose des tarifs préférentiels quant à l'accès aux services ou aux moyens de production.

Une implication de plus en plus marquée des lieux dans l'action culturelle et le travail partenarial avec l'environnement culturel et social. Cette implication progressive des lieux, variable selon les historiques de chacun, dans leur environnement, démontre non seulement leur ancrage territoriale, mais également leur responsabilisation sur le plan social et culturel.

En 2002, 76,6% des lieux ont construit des partenariats avec le secteur culturel (autres lieux de spectacle vivant, musées, centres culturels, municipalité...) sur des projets de diffusion ou de manifestations. Les lieux s'inscrivent assez facilement dans des opérations de politiques communes voulues par les collectivités territoriales (thématique développée sur une ville), ou bien reçoivent commande pour mettre en place une manifestation ou accompagner sa mise en place. Il est important de noter que la compétence d'ingénierie et le savoir-faire des équipes des lieux sont de plus en plus sollicités et reconnus.

Quant à la relation des lieux en 2002 avec les écoles de musiques, elle n'a que faiblement augmentée et ne représente que moins de la moitié (47%). Ces relations ont été pour la plupart de l'ordre de la prestation de service (accueil sur scène par exemple). La demande réitérée du Ministère de la culture ainsi que l'attente de certains élus incitent les écoles contrôlées à prendre contact mais sans trop savoir pour le moment ce qui pourrait faire l'objet d'un partenariat. La mise en place de CA et de DE musiques actuelles et l'incitation dans les conventions d'objectifs SMAC au rapprochement ont pour but d'accélérer ce rapprochement qui a du mal à se faire jusqu'à présent pour des raisons essentielles de culture et de fonctionnement.

Par contre, les relations avec l'Éducation Nationale se sont particulièrement accrues. 60% des lieux ont mis en place des projets en partenariat avec des établissements scolaires (1er et 2nd degrés). Le plan Lang de cinq ans « éducation artistique pour tous », avec l'inscription officielle des musiques actuelles comme domaine autorisé ainsi que la le partenariat sur les premiers temps de la Fédurok avec l'Éducation nationale, ont particulièrement « boosté » une dynamique de projets communs encore embryonnaire avant 2000 pour 40 % des lieux.

La production et la diffusion d'une animation spectacle sur la gestion sonore et les risques auditifs, intitulée « Peace and love », dans différentes régions par les lieux, a représenté un bon accélérateur des relations avec l'Éducation Nationale. Cette opération continue d'être développée et est révélatrice des finalités transversales et à plusieurs entrées possibles (santé, jeunesse, artistique, culture, éducation...), recherchées par les lieux. Mais là encore, comme dans les autres types de partenariats, les lieux sont confrontés à de très faibles moyens financiers octroyés, et surtout de plus en plus difficile à obtenir (véritable parcours administratif du combattant, aléa quant au versement...) qui freinent fortement les processus de partenariat.

Ce constat se vérifie avec les crédits de la politique de la Ville, dont la part dans le budget moyen des lieux a baissé en 2001, même si le volume affecté a augmenté de 35,7% (281 007 euros en 1999 pour 381 527 euros en 2001). Le risque de désengagement brutal ou progressif de l'Etat comme de la collectivité locale s'est surtout affirmé depuis 2002, quant à ce type d'engagement des lieux qui mérite une implication dans la durée et sur le fond de la politique à mener. Malgré cela, 68% des lieux ont eu des actions en direction des populations des quartiers.

Mais globalement, les actions de partenariats divers avec d'autres acteurs de l'environnement culturel et social de la même façon que celles liées à l'accompagnement, ont été maintenues, voire développées, en grande partie grâce au dispositif NSEJ (Nouveaux Services Emplois Jeunes), qui a permis par l'arrivée de compétences nouvelles et qualifiées dans les équipes de faire perdurer cette dynamique d'activités faiblement solvables.

L'élargissement des projets, encore pour une part très inférieure à la diffusion dans les budgets, vers l'accompagnement des pratiques, l'éducation artistique et l'action culturelle au sens large est une véritable rupture dans le développement des lieux, même si pour beaucoup d'entre eux, tout cela était en germe depuis le début de leur histoire (terreau de l'éducation populaire, culture alternative au schéma exclusif de l'offre culturelle quelle soit publique ou commerciale, ...).



Sans remettre en cause l'activité de diffusion, cette évolution des lieux vers une dimension plus sociétale, certains parlent même d'implication dans le mouvement de transformation sociale, tend à repositionner l'activité de production de concerts et de programmation comme un élément déterminant du projet du lieu mais plus comme une finalité ; même si la communication et la valorisation sont toujours axées sur cette partie émergée de l'iceberg.

I.B UNE ECONOMIE MIXTE DE DEVELOPPEMENT DES PROJETS

I.B 1 - Des fondamentaux qui se construisent

- Les valeurs identifiables et revendiquées :
 - accessibilité,
 - diversité,
 - innovation,
 - participatif,
 - développement local
- L'interrogation des notions de service public, l'intérêt général et l'utilité sociale

I.B 2 – Des tensions fortes

- Les financements publics de fonctionnement (culture et collectivités territoriales) sont globalement insuffisants
- Des disparités dans les financements octroyés aux lieux
- Une lenteur dans leur prise en compte par les pouvoirs publics et une considération bien inférieure à d'autres formes artistiques considérées comme plus légitimes par l'institution.
- Des fonctionnements en sur-régime

II – UN MOUVEMENT ACCELERE DE PROFESSIONNALISATION

II.A – LES INDICES DE LA PROFESSIONNALISATION

- L'amélioration des outils (conforts des publics et des artistes),
- La structuration d'outils
- Le positionnement moins exclusivement affectif des personnes salariées et centré sur le lieu
- Le recours à la formation professionnelle
- La volonté de consolider les équipes permanentes
- L'augmentation de la qualification des équipes
- La notion d'équipe permanente mieux défini avec une structuration plus précise
- La politique salariale
- La conformité aux règles et usages professionnels

II.B – INCIDENCES DE LA PROFESSIONNALISATION

- Une gestion des ressources humaines délicate
- Le repositionnement obligé des dirigeants bénévoles
- Une interpellation forte sur la fonction de direction

II.C – LES LIMITES DE LA PROFESSIONNALISATION

- Des infrastructures limitées
- L'urgence permanente
- L'adaptation à des cadres professionnels et réglementaires
- Un sentiment d'inquiétude et un manque de perspectives

III – DES PRECONISATIONS

III.A – QUANT AU DEVELOPPEMENT DES PROJETS

- Limite du développement « autarcique »
- Formation des dirigeants associatifs et salariés
- Nécessité d'accompagnement des structures
- Consolidation des emplois
- Financements publics à la hauteur des enjeux
- Prise ne compte des spécificités des structures dans les réglementations

III.B – QUANT AUX PRATIQUES

- Pratiques amateurs
- Formation
- L'intermittence
- L'insertion professionnelle

III.C – QUANT A L'ENVIRONNEMENT ADMINISTRATIF, POLITIQUE ET ECONOMIQUE

- Intégration dans les politiques d'un espace de développement non lucratif et coopératif qui ne relève pas exclusivement du secteur administré public ou commercial
- Affirmation d'un secteur Musiques Actuelles plus solidaire et cohérent (CNV, Sociétés civiles, ...)
- Politique plus globale du Ministère de la culture intégrant les dimensions socio-économiques, juridiques et territoriales

CONCLUSION

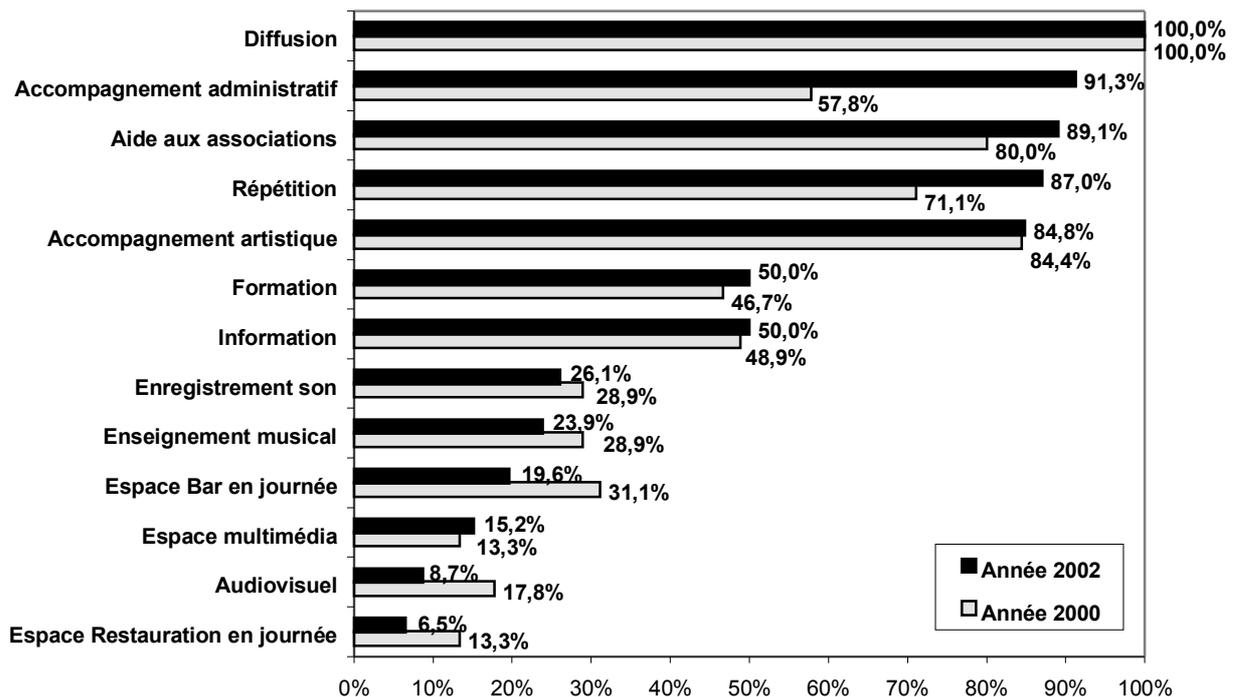
ANNEXES

GRAPHIQUES ET DONNEES CHIFFREES

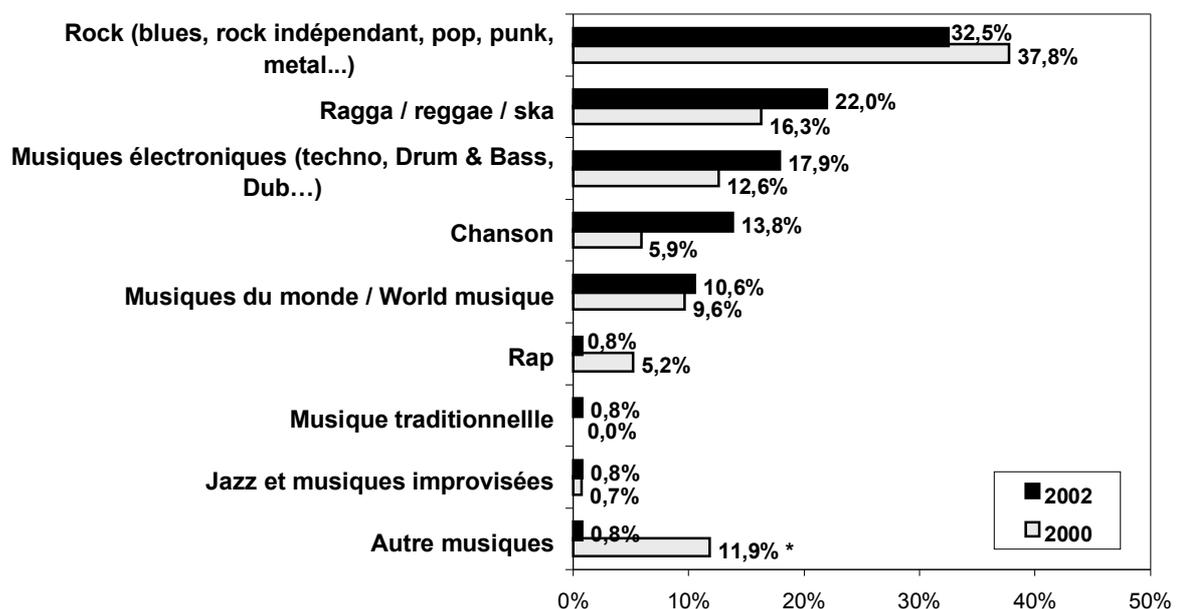
DE L'EDITION 2001/2002 DU TOUR DE FRANCE

TERRITOIRE (48 Lieux Saisis)	
Population moyenne de la commune d'implantation d'un lieu	105 259
Population moyenne de l'agglomération sur laquelle est implantée un lieu	309 367
LIEU (46 Lieux Saisis)	
Moyenne d'âge des lieux	10
Jauge moyenne debout de la salle de diffusion	555
Lieux possédant 1 ou plusieurs studios de répétition	60,9%
Structure d'éducation populaire (Jeunesse et Sport)	41,3%
Lieux labellisés SMAC	80,4%
Structure juridique principale de type Association loi 1901	97,8%
Lieux appliquant une convention collective	87,0%
Lieux adhérents du CNV	91,3%
Nombre moyen d'adhérents à l'association	559
Budget moyen annuel réalisé en € (HT)	536 107 €
Produits directs billetterie moyen en € (HT)	107 539 €
Total produits moyen si fiscalisé en € (HT)	237 563 €
Total produits moyen si non fiscalisé en € (TTC)	158 323 €
Montant total moyen des subventions de fonctionnement en € (TTC)	274 131 €
Montant total moyen des subventions sur projet spécifique en € (TTC)	51 763 €
Montant total moyen des subventions en € (TTC)	302 844 €
Masse salariale permanents moyenne en €	134 617 €
Masse salariale non-permanents moyenne en €	37 638 €
Masse salariale globale brute moyenne en €	162 498 €
PROJET (46 Lieux Saisis)	
Nombre moyen d'artistes/groupes programmés durant la saison	106
Nombre moyen de soirées organisées durant la saison	55
Nombre moyen d'entrées réalisées durant la saison (payants + invités + gratuits)	16 640
Prix moyen d'un concert plein tarif en €	10,8 €
Lieux ayant une activité de répétition en studio et/ou sur scène	87,0%
Lieux possédant 1 ou plusieurs studios de répétitions	58,7%
Lieux ayant une activité de répétition accompagnée en studio (par un musicien ou techn. conseil)	65,2%
Lieux proposant un travail de répétition avec enregistrement	69,6%
Lieux ayant une activité d'enseignement musical	23,9%
Lieux ayant une activité d'accompagnement administratif	91,3%
Lieux ayant une activité d'aide au management	73,9%
Lieux ayant une activité de conseil administratif	91,3%
Lieux ayant une activité d'accompagnement artistique	84,8%
Nombre moyen d'accompagnement artistique réalisé par lieu à l'année	6,9
Lieux ayant réalisé du filage sur scène dans le cadre de l'accompagnement artistique	82,6%
Lieux ayant réalisé de la répét. accompagnée sur scène dans le cadre de l'accomp. artistique	78,3%
Lieux ayant une activité de centre d'Informations/ressources	50,0%
Lieux ayant mené 1 ou plusieurs actions de Formation	50,0%
Partenariat avec des structures/institutions dans le cadre des actions de formation	73,3%
Lieux ayant une activité d'espace multimédia	15,2%
Lieux ayant une activité d'aide aux associations (accompagnement, conseil...)	89,1%
Lieux ayant mené des actions en direction des musiciens amateurs	93,5%
Lieux ayant mené des actions en direction des musiciens professionnels	54,3%
Lieux ayant mené des actions en direction des scolaires	69,6%
Lieux ayant mené des actions en direction des quartiers	56,5%
Lieux ayant mis en place des partenariat avec le monde de l'enseignement	58,7%
Lieux ayant mis en place des partenariat avec des écoles de musique	45,7%
Lieux ayant mis en place des partenariat avec les structures de quartiers	69,6%
Lieux ayant mis en place des partenariat avec d'autres structures socioculturelles	41,3%
Lieux ayant mis en place des partenariat secteur culturel pour diffusion spectacle vivant	78,3%
Lieux ayant organisé des rencontres/débats/forums	58,7%

Evolution 2000/2002 de la répartition des activités des lieux



Evolution 2000/2002 des styles musicaux principaux programmés par les lieux



* Ce chiffre élevé est expliqué par le fait que lors de la 1^{ère} édition les lieux n'ayant pas souhaité répondre à la question ont été classés dans la rubrique « Autre musique »

EVOLUTION DIFFUSION 2000/2002	2000	Moyenne / Réponses	2002	Moyenne / Réponses
Nombre d'artistes/groupes programmés durant la saison	4 181	100	4 669	104
Nombre de semaines d'activité	1 608	38	1 806	38

Organisation de soirées hors et dans les murs	2000	Moyenne / Réponses	2002	Moyenne / Réponses
Nombre production(s) sur place	1 521	38	1 553	35
Nombre production(s) hors-murs	146	8	78	3
Nombre co-production(s) sur place	334	10	408	11
Nombre co-production(s) hors-murs	30	2	69	4
Nombre mise(s) à disposition gratuite(s) du lieu	152	6	180	7
Nombre location(s) du lieu	170	8	204	9
TOTAL prod, coprod, loc, mise à dispo...	2 353	72	2 492	69
Soirées organisées dans les murs	2 177	62	2 345	62
Soirées organisées hors les murs	176	10	147	7

Fréquentation / Entrées	2000	Moyenne / Réponses	2002	Moyenne / Réponses
Nombre d'entrées payantes	582 520	13 870	524 516	11 403
Nombre d'entrées gratuites	90 222	2 148	94 663	3 381
Nombre d'entrées exonérées			61 830	1 627
TOTAL Entrées Salle(s) de diffusion Lieu	672 742	16 018	681 009	16 410
TOTAL Entrées Festivals	294 122	6 536	168 592	3 587
TOTAL Entrées LIEU + FESTIVALS	966 864	21 486	849 601	18 077

Festivals / Evénements	2000	% / 45 lieux	2002	% / 47 lieux
Lieux organisant au moins 1 événement de type festivalier	27	60,0%	18	38,3%
TOTAL Entrées Festivals	294 122		168 592	
Lieu organisant 1 festival	27	60,0%	18	38,3%
Lieu organisant 2 festival	12	26,7%	7	14,9%
Lieu organisant 3 festival	3	6,7%	2	4,3%
Lieu organisant 4 festival			1	2,1%
Lieu organisant 5 festival			1	2,1%
TOTAL	42		28	

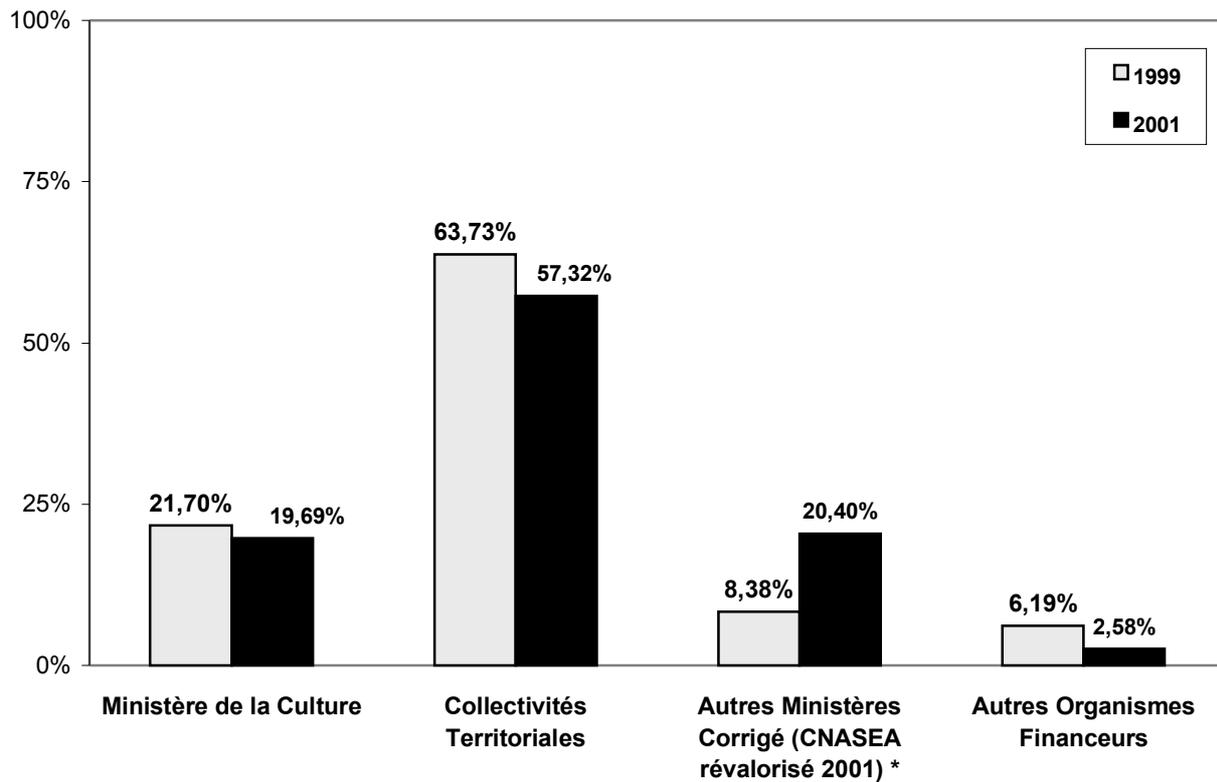
Fréquentation des lieux en synthèse	2000	2002
Total Entrées	672 742	681 009
Moyenne des entrées par lieu sur l'année	14 950	14 490
Moyenne des entrées par lieu par soirée	287	269
Total Entrées Festivals	294 122	168 592

EVOLUTION CHIFFRES BUDGETAIRES DIFFUSION 1999/2001	1999 (38 lieux)			2001 (41 lieux)		
	Global	Moyenne	en % / Budget Global	Global	Moyenne	en % / Budget Global
Budget réalisé	20 072 814 €	528 232 €		21 468 511 €	523 622 €	
Produits directs billetterie	3 565 117 €	93 819 €	17,8%	4 409 082 €	107 539 €	20,5%
Diffusion contrat d'engagement en euros bruts	305 594 €	13 287 €	1,5%	423 090 €	15 670 €	2,0%
Diffusion contrat d'engagement revalorisé (+ 40%)	427 831 €	18 601 €	2,1%	545 328 €	20 985 €	2,5%
Diffusion contrat de cession en euros hors-taxé	2 663 332 €	88 778 €	13,3%	3 078 220 €	83 195 €	14,3%

	1999/2000	2001/2002	Différence
Fréquentation salle(s)	672 742	681 009	+ 8 267 entrées
Fréquentation Salles(s) + Festivals	966 864	849 601	-117 263 entrées
Recette billetterie moyenne par spectateur (Salle+Festival)	3,7 €	5,2 €	+ 1,5 €
Recette billetterie moyenne par spectateur (Salle)	5,3 €	6,5 €	+ 1,2 €

Prix Moyens Entrées	2000	2002
Tarif plein	10,4 €	10,8 €
Tarif Réduit	7,8 €	9,0 €
Tarif Adhérent	7,1 €	7,1 €

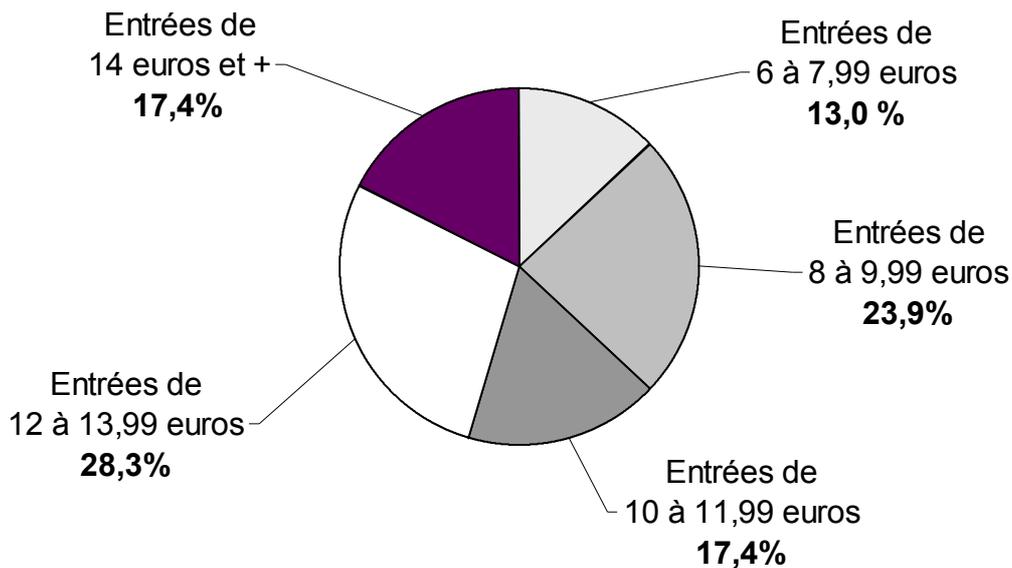
Evolution 1999/2001 des répartitions des financements moyens des lieux par types de financeurs avec revalorisation des financements CNASEA



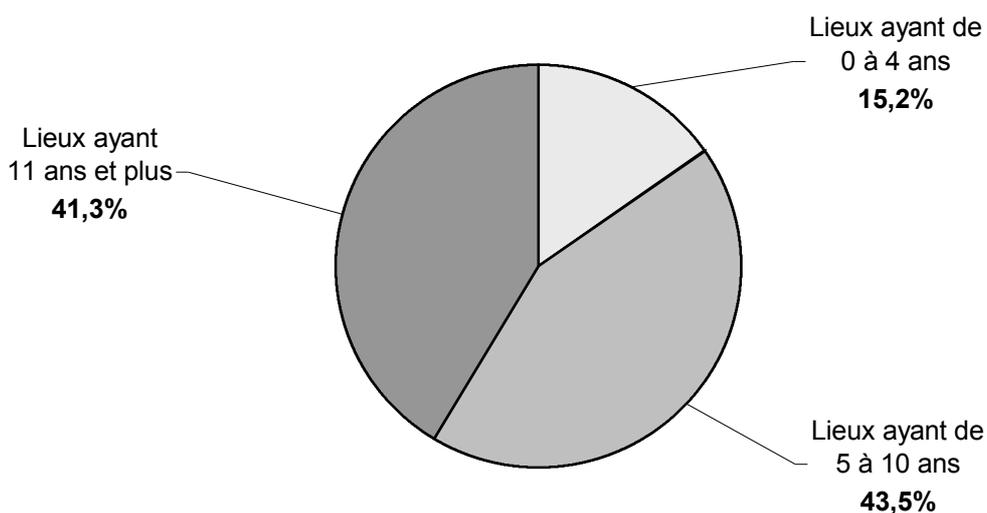
ORGANISMES FINANCEURS	Financements Moyens/Lieu 1999 (34 lieux)	Financements Moyens/Lieu 2001 (41 lieux)	% 1999	% 2001	Evolution des Financements Moyens
Ministère de la Culture	52 288 €	63 999 €	21,70%	19,69%	+ 22,4 %
Collectivités Territoriales	153 588 €	186 289 €	63,73%	57,32%	+ 21,3 %
Autres Ministères Corrigé (CNASEA revalorisé 2001) *	20 197 €	66 302 €	8,38%	20,40%	
Autres Organismes Financeurs	14 916 €	8 393 €	6,19%	2,58%	- 43,7 %
TOTAL FINANCEMENTS	240 989 €	324 982 €	100,00%	100,00%	+ 34,9 %

* montant annuel aide CNASEA pour 1 emploi-jeune (15 551 euros) x 138 emplois-jeunes recensés sur le réseau = 2 146 038 euros (au lieu de 1 805 685 euros)

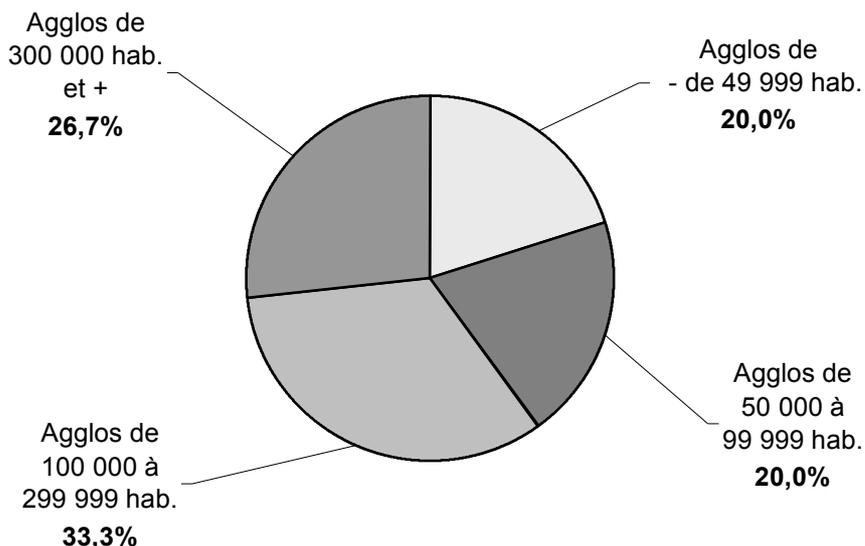
Répartition des lieux par tranches d'entrées pleins tarifs à un concert



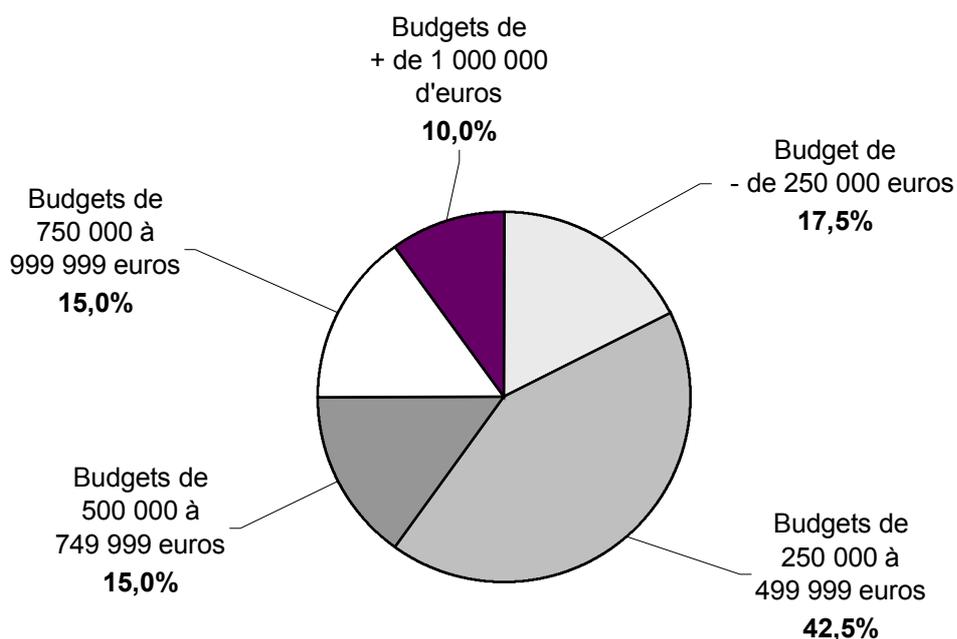
Répartition des lieux par tranches d'âge



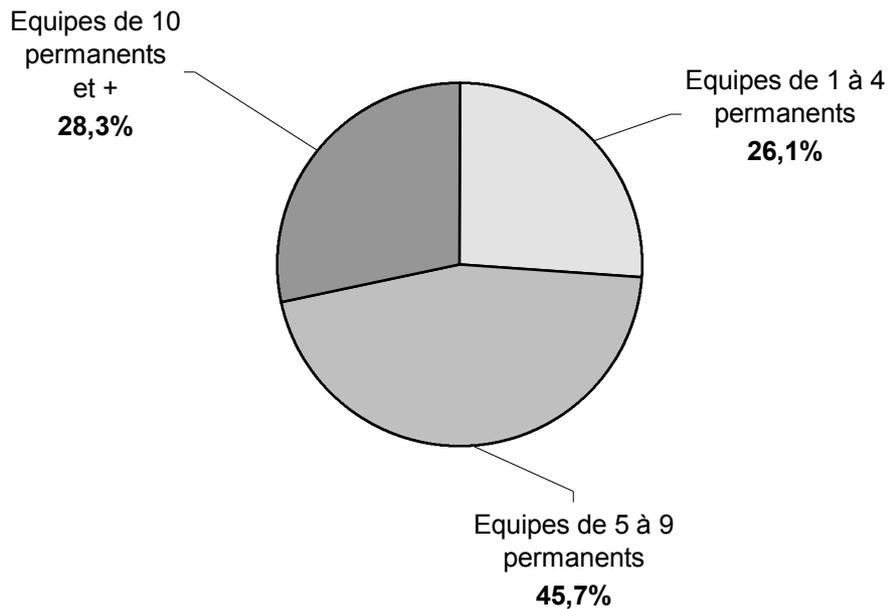
Répartition des lieux par taille d'agglomérations



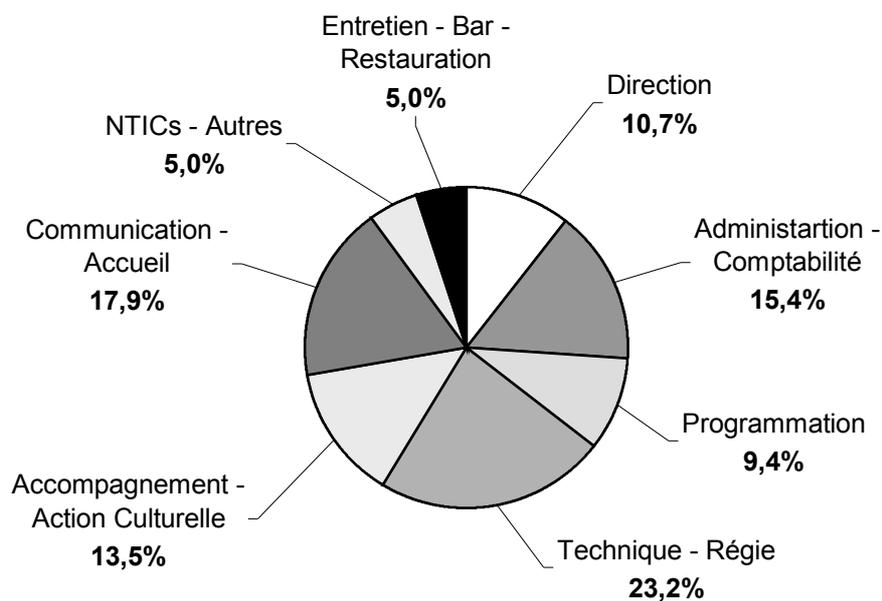
Répartition des lieux par tranches de budget réalisé 2001



Répartition des lieux par tranches de nombre de permanents composant l'équipe



Répartition des équipes par secteurs d'activités (sur une population totale de 317 individus)



Salaires au regard du temps de travail	Moyennes des salaires bruts mensuels en euros
Temps complet	1 583 €
3/4 temps	842 €
Temps partiel	900 €
Ponctuel	943 €
Sans réponse	984 €
Moyenne Globale	1 470 €

Salaires au regard de l'âge	Salaires
20 à 24 ans	1 141 €
25 à 29 ans	1 241 €
30 à 34 ans	1 365 €
35 à 39 ans	1 685 €
40 à 44 ans	1 795 €
45 à 49 ans	2 067 €
50 à 54 ans	1 798 €
55 à 59 ans	1 442 €

Tranches de salaires tous temps de travail confondus	Nombre	%
< 500 euros	6	1,9%
500 à 999 euros	32	10,2%
1000 à 1499 euros	170	54,0%
1500 à 1999 euros	57	18,1%
2000 à 2499 euros	22	7,0%
2500 à 2999 euros	16	5,1%
> à 3000 euros	12	3,8%
TOTAL	315	100,0%

Temps de travail au regard du sexe	Moyennes des salaires bruts
Temps complet - Masculin	1 636 €
Temps complet - Féminin	1 486 €
3/4 temps - Masculin	
3/4 temps - Féminin	842 €
Temps partiel - Masculin	923 €
Temps partiel - Féminin	878 €
Ponctuel - Masculin	1 829 €
Ponctuel - Féminin	
Sans réponse - Masculin	1 317 €
Sans réponse - Féminin	650 €

Salaires et âges au regard des niveaux de diplômes	Moyennes d'âge	Salaires	Nombre	%
BEPC	42,5	1 474 €	4	1,3%
BEP/CAP	36,5	1 271 €	29	9,1%
Baccalauréat	32,9	1 399 €	67	21,1%
Bac + 2	31,9	1 530 €	101	31,9%
Bac + 3	33,6	1 426 €	33	10,4%
Bac + 4	31,8	1 528 €	47	14,8%
Bac + 5	29,8	1 537 €	28	8,8%
Supérieur à bac + 5	31,0	1 646 €	1	0,3%
Sans réponse	34,3	1 613 €	7	2,2%
Moyenne/Total	32,7	1 470 €	317	100,0%

Contrats aidés (Temps plein)	Salaires moyens	Âges
OUI	1 254 €	27,6
NON	1 901 €	36,6
Moyenne Globale	1 583 €	32,2